

BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

Décembre 2023 - N° 84

Joyeuses Fêtes



Les rendez-vous 2024

**Après 3 ans d'incertitude
voici de nouveau
un calendrier prévisionnel,
pour 2024 :**

DATES À RETENIR ARARP

- Réunion d'assemblée générale
11 Avril 2024

Conseils d'administration

- 18 Janvier 2024
- 13 Juin 2024
- 17 Octobre 2024

Vœux 2024 : “La balade des vieux flacons”.

Eloigné des labos qui ont été, longtemps,
Le cadre quotidien de mon environnement
Je n'ai pas oublié les gestes habituels
Qui des ans ont ponctué mes exercices usuels.
Mais comme j'ai conservé un esprit créatif
J'ai remplacé chez moi les nombreux réactifs
Qui du laboratoire meublaient les étagères,
Au temps où de chimie j'étais jeune stagiaire,
Par de jolis flacons à l'aspect plus plaisant.

Le trichloréthylène, au pouvoir dégraissant,
Est remplacé par un vieux whisky écossais,
La bouteille de benzène par un bon beaujolais,
L'acide chlorhydrique, qui me brûlait les doigts,
Par une Petite bouteille d'un charmant vin d'Arbois,
L'ermeneyer qui contenait une amine,
Par une vieille bouteille de poire williamine.
Un très ancien ballon, qui trainait encore là,
Est maintenant rempli avec de la vodka.
Je fais divers cocktails, aux couleurs variées,
Sans solvant organique, ni produit coloré :
Un tiers d'apérol et deux de prosecco,
Ou, un peu de Ricard et cinq volumes d'eau.

Je n'ai pas pour cela besoin d'une éprouvette
Je dose au pifomètre et je suis la recette.
J'ai remplacé chez moi les tubes et les béciers
Par des mesures d'acier et d'excellents shakers.
Et quand trop fatigué je m'accorde une pause
Avec mélancolie je repense à la sauce !
Certes mes étagères, ainsi aménagées,
N'auraient pas par Merlin été très approuvées
Et je crois pouvoir dire, sans être pointilleux,
Qu'elles n'auraient pas, non plus, plu à Descotes
et Dreux

Mais les ans sont passés, et je crois, maintenant
Qu'il est pour nous vraiment bien plus enrichissant
De tester de chimie nos vieilles compétences
Avec modération, mais avec exigence,
Au moyen de flacons pleins de nectar des Dieux

C'est avec cet esprit que je vous dis mes vœux,
Et pour rester en phase avec ma théorie
En écrivant ces mots... Je bois un bon whisky.
Je vous invite donc, par solidarité,
Au nom de notre ineffable amitié
A faire comme moi, avec beaucoup d'entrain,
En buvant un bon verre en pensant aux copains.

Ni Co La O N (Nickel, Cobalt, Lanthane, Oxygène, Azote)
(Gilbert NICOLAON, promotion ESCIL 1963)

Directeur de publication :

Bernard ROSSI
Rédaction :
Pierre ANCIAN
Paul ANTIKOW

Jean-Henri BESSET
François BUISSON
Alain BLONDEL
Paul CRUIZIAT

Sommaire

ÉDITORIAL	>	2
DÉJEUNER ARARP	>	3
SORTIES CULTURELLES	>	4
DÉJEUNER ARPA/GROUPE DELBÈS	>	5
NOUVELLES DU GROUPE	>	6
JOSEPH-LADISLAS DOMJAN - ARTISTE PEINTRE	>	16
LA SOCIÉTÉ SEQENS	>	18
UNE INAUGURATION À L'USINE DE COLMAR	>	22
CHANTS ET POÈMES DU DRUIDE TORIX	>	25
LES FEMMES MÉDICIS	>	26
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR	>	28
MÉDECINE DOUCE - L'ASTICOTHÉRAPIE	>	29
NOUVELLES DE L'ARARP	>	31

Edito

Bonjour à tous

Le bureau de l'Ararp vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024 .

Que les mauvaises nouvelles que nous distillent les médias à plaisir ne nous atteignent pas trop et que nous même et nos familles restions en bonne santé, autant que possible .

Vous trouverez dans ce bulletin les rubriques habituelles et sans nul doute comme toujours des articles intéressants concoctés par notre équipe de rédaction .

Vous y trouverez aussi ldes informations sur la vie de notre association tirées de notre dernier conseil d'administration .

Ces conseils qui démarrent à 10 ou 11 heures et sont suivis d'un déjeuner seront désormais ouverts aussi aux adhérents qui le souhaitent (réunion et repas) dans la limite d'une dizaine de personnes . Signalez votre intérêt éventuel un mois avant par téléphone (06 42 47 94 73) ou mieux par mail à l'Ararp (ararp.assoc@wanadoo.fr)

Nous vous rappelons aussi notre changement d'adresse postale qui est maintenant

ARARP

26 rue Claude Brosse

69360 SEREZIN DU RHONE

Daniel DESPRELS



Déjeuner ARARP 2023

Depositphotos©Sonyachny.jpg

Nous avons organisé le 4 octobre 2023 un déjeuner dans le restaurant « Les noces de Jeannette », l'École Hôtelière de la rue Médéric n'étant plus en mesure de nous recevoir.

Étaient présents à ce déjeuner : Annie et Daniel BARBIER, Simone et Jacques BERTHEAU, Françoise BERTHELOT, Marc CARREGA, Gilberte DHERVILLY, Hélène DMITRIEFF, Yves DUBOSC, Jean-Claude FELTIN, Micheline et Jean-Louis FOURNET, Geneviève GAILLOT, Françoise et Jacques HUI, Martine et Jean-Pierre LECLERC, Andrée MÉTAIRIE, Jacqueline PIGEOT, Béatrice RICHEZ, Josiane et Guy RIGAULT, Jacques SANFOURCHE et Claudine SCHLAPPI.

Jean-Claude Feltin a donné avant le déjeuner quelques informations sur les activités franciliennes et sur les nouvelles récentes de l'ARARP et de l'ADRESE.

Le repas convivial a été très apprécié par l'ensemble des participants et, qui plus est, s'est déroulé dans une chaleureuse et belle salle de restaurant.

Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc



de gauche à droite : Martine LECLERC – Jean-Pierre LECLERC – Andrée MÉTAIRIE – Claudine SCHLAPPI – Christiane CAILLON – Jacques SANFOURCHE.



de gauche à droite: Martine LECLERC – Jean-Pierre LECLERC – Andrée MÉTAIRIE – Claudine SCHLAPPI – Christiane CAILLON – Jacques SANFOURCHE.



autour de la table : Françoise BERTHELOT – Guy RIGAULT – Josiane RIGAULT – Annie BARBIER – Daniel BARBIER – Jacques BERTHEAU – Simone BERTHEAU – Gilberte DHERVILLY – Geneviève GAILLOT – Béatrice RICHEZ.

SORTIES CULTURELLES

Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2023 avec nos 3 conférencières.

Nous avons effectué en 2023 12 sorties (9 visites d'expositions temporaires et 3 visites de musée ou de monument). Le nombre total de participants pour ces 12 sorties a été de 96, répartis sur 21 personnes différentes (dont 2 adhérents Sanofi).

Au premier trimestre, nous avons effectué 5 sorties (4 visites d'expositions temporaires et 1 visite de monument). Une visite de monument a été annulée par suite de grève et une promenade été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

Au le deuxième trimestre, nous avons effectué 3 sorties (2 visites d'expositions temporaires et 1 visite de musée). 2 visites d'expositions temporaires ont été annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

Au quatrième trimestre, nous avons effectué 4 sorties (3 visites d'expositions temporaires et 1 visite de monument). Une visite de musée a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

Malgré la diminution du nombre de participants à nos sorties culturelles, nous vous proposerons des visites en 2024 grâce aux efforts financiers de l'Amicale et nous espérons que vous serez les plus nombreux possible à en profiter.

Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

Bien amicalement,
Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin

Depositphotos @houbacze



Déjeuner ARPA - ARARP / Groupe Delbès

Comme mentionné dans notre numéro 83 de juin 2023, le déjeuner ARARP/Groupe Delbès a eu lieu le vendredi 16 juin 2023 au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner : Robert CHANEZON, Yves DUBOSC, Didier DEBONNEUIL, Henri DEPAIRE, Christian DE GAULMYN, Jean-Louis et Micheline FOURNET, Guy LE PECHON, Philippe MIGNAN, Bernard PRUGNAT et Jacques SANFOURCHE.

Notre déjeuner d'automne a eu lieu le vendredi 17 novembre au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris. Nous vous en donnerons un compte rendu dans le numéro de juin 2024.

Auparavant, nous vous proposerons un déjeuner pour le printemps 2024.

Portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An.

Bien amicalement,
Bernard Prugnat et Yves Dubosc



DéjeunerARARPDelbes160623-2 : de gauche à droite : Christian DE GAULMYN, Guy LE PECHON, Bernard PRUGNAT, Philippe MIGNAN, Didier DEBONNEUIL, Jacques SANFOURCHE, Henri DEPAIRE, Micheline FOURNET, Robert CHANEZON, Yves DUBOSC, Jean-Louis FOURNET.

Nouvelles du Groupe



SOLVAY

Solvay a annoncé le 15 mai 2023 l'ouverture à Shanghai d'un **nouveau laboratoire de développement d'applications dans les secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la santé.**

Solvay et **Axel'One** ont inauguré le 26 mai 2023 à Saint Fons le plateau **AdChem4** destiné aux industriels de la filière Chimie-Matériaux-Environnement qui facilitera **l'industrialisation des start-up, PME et entreprises du secteur chimie, matériaux et environnement** en proposant l'accès à des outils pilotes mutualisés pour le passage à l'échelle industrielle.

Solvay a annoncé le 1 juin 2023 son partenariat avec **Sapio** pour la **production d'hydrogène vert** à partir de mi-2026 pour son activité de peroxydes dans son usine de **Rosignano**, ce qui permettra, grâce à une installation photovoltaïque, une réduction de 15% des émissions de CO2.

La cinquième édition du **Solvay's Citizen Day**, célébrant le rôle que Solvay a joué dans la société, a eu lieu du 29 mai au 2 juin.

Un an après la signature du protocole d'accord 2021-2027 en janvier 2022, la Région Grand-Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, et les sites industriels de Solvay Dombasle et de Humens Laneuveville-devant-Nancy ont annoncé le 5 juin 2023 la **sélection des pistes d'études vi-**

sant la réduction des chlorures dans la Moselle et la Meurthe et dans sa nappe d'accompagnement.

Solvay a annoncé le 7 juin 2023 que la production d'**Acorga®** de son usine américaine de Mount Pleasant a augmenté pour répondre à la demande croissante de cuivre dans l'e-mobilité et dans l'énergie propre.

Solvay a annoncé le 13 juin 2023 son intention de construire à **Lyon un laboratoire polyvalent de microbiologie** qui augmentera les capacités d'essais de biodégradabilité et de toxicité de l'entreprise, ce qui permettra d'innover dans les applications grand public tout en améliorant le service à la clientèle et en élargissant l'expertise du Groupe.

Solvay a annoncé le 14 juin 2023 le lancement de **Naternal™**, nouvelle marque de **polymères biodégradables biosourcés pour des solutions de soins capillaires et de la peau** éco-conçues, qui réunit des polymères de soins de beauté biodégradables, issue de la gomme de guar ou d'autres matières premières naturelles.

Solvay a annoncé le 16 juin 2023 les **structures capitalistiques et les politiques financières de Specialty-Co et d'EssentialCo**, les 2 sociétés indépendantes qui seront cotées en bourse après la séparation de Solvay :

- bilan robuste qui soutient la

séparation en 2 leaders dans leurs industries respectives

- poursuite d'une politique financière compatible avec une notation qualifiée "investment grade" pour les deux sociétés
- structures capitalistiques favorisant une création de valeur supérieure
- mise en place d'un processus de gestion des dettes prévu avant la séparation
- conférence téléphonique avec analystes, et investisseurs prévue le 16 juin 2023.

Ilham Kadri, CEO de Solvay a déclaré : **"Ce jour marque une nouvelle étape dans notre projet de séparation annoncé l'an dernier. Le fait que les deux sociétés visent une notation financière "investment grade" avec des politiques financières distinctes et adaptées à leur modèle constitue une grande réussite. Avec des structures capitalistiques optimisées, chaque société sera bien équipée pour opérer de manière indépendante afin d'atteindre ses propres objectifs et de créer une valeur supérieure."**

Solvay a annoncé le 16 juin 2023 le **nom des 2 sociétés indépendantes cotées en bourse qui doivent émaner de sa séparation prévue en 2 leaders de l'industrie : SOLVAY et SYENSQO**. Les nouveaux noms seront effectifs à l'issue du processus de séparation de Solvay, qui devrait

s'achever en décembre 2023, sous réserve de la satisfaction des conditions usuelles.

Ilham Kadri a déclaré : "Solvay bénéficie d'un héritage de 160 ans qui sera transmis aux générations à venir et les noms de nos nouvelles entreprises le reflètent parfaitement. SOLVAY fournira des solutions essentielles en matière de construction, de santé, de mobilité et de nutrition, qui répondent aux besoins fondamentaux de l'humanité. L'entreprise créera en effet des solutions indispensables à la vie quotidienne des gens, tandis que SYENSQO sera une entreprise d'explorateurs qui inaugurer des percées pour faire avancer le progrès. Je suis fière de nos équipes qui ont rendu cela possible et enthousiaste pour le brillant avenir de SOLVAY et de SYENSQO."

SOLVAY

SOLVAY, le nouveau nom d'EssentialCo, doit perpétuer l'héritage de la maîtrise des éléments qui sont essentiels pour un monde durable. L'entreprise gardera un lien fort avec ses fondateurs qui ont maîtrisé le procédé de la soude en réalisant une rupture technologique, permettant ensuite de nombreuses autres innovations et des avancées majeures en termes de durabilité. SOLVAY s'attachera à fournir à la société et aux générations à venir des solutions durables répondant à leurs besoins les plus essentiels tels que la purification de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons, la préservation de nos aliments, la protection de notre santé et de notre bien-être, la création de vêtements respectueux de l'environnement et la fabrication de pneus plus durables, le nettoyage et la protection de nos maisons.

L'entreprise doit regrouper des unités mono-technologiques de pre-

mier plan, notamment Soda Ash, Peroxides, Silica, Coatis et Special Chem, qui ont généré environ 5,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires net en 2022. La société fournira des technologies qui se sont avérées essentielles sur un certain nombre de marchés finaux attractifs et résilients et bénéficiera de sa position de leader.

SYENSQO

SYENSQO, le nouveau nom de SpecialtyCo, sera une entreprise scientifique d'explorateurs à la recherche de perspectives inattendues, permettant des innovations révolutionnaires en explorant l'avenir de la science. L'entreprise gardera une forte connexion à l'histoire de la science de Solvay au service de l'humanité, à l'image des Conférences Solvay pour la physique et la chimie. La signification du nom est construite comme suit :

- SY renvoie à la première et dernière lettre de Solvay.
- EN est un clin d'œil au nom d'Ernest Solvay
- SYENS fait référence à l'héritage scientifique de Solvay, qui remonte à 1911, lorsque son fondateur Ernest Solvay a réuni 24 des esprits scientifiques les plus brillants du monde - dont Albert Einstein et Marie Curie - pour la première conférence Solvay. Un événement qui a marqué l'histoire à un tel point que le Conseil exécutif de l'UNESCO a approuvé l'inscription des Archives des Conseils internationaux de physique et de chimie Solvay au Registre international du patrimoine mondial "Mémoire du monde".
- Le Q fait référence à cette même conférence de 1911, qui posa les bases de la physique quantique et lança l'un des plus grands voyages scientifiques de tous les temps, qui alimente encore aujourd'hui l'innovation de pointe.
- QO fait référence à "company".

SYENSQO jouera un rôle clé dans la l'avenir de la mobilité propre, en rendant possible la prochaine génération de batteries pour véhicules électriques et en faisant progresser l'hydrogène vert et les composites thermoplastiques. Son activité doit permettre des percées dans les solutions biosourcées, les ingrédients naturels, les solutions circulaires, etc.

SYENSQO doit regrouper les activités innovantes de Specialty Polymers, Composites, Novecare, Aroma, Technology Solutions, Oil & Gas, ainsi que les quatre plateformes de croissance dans les batteries, l'hydrogène vert, les composites thermoplastiques, les matériaux renouvelables et les biotechnologies. Les métiers de SYENSQO ont généré environ 7,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires net en 2022.

Solvay communiquera régulièrement sur l'avancement de son processus de séparation via une rubrique dédiée de son site Internet.

Solvay et **Spirit Aerosystems** ont annoncé le 21 juin 2023 une collaboration stratégique pour accélérer **l'adoption des composites dans l'aéronautique.**

Solvay, **Ascendance Flight Technology** et **Airborne** ont annoncé le 22 juin 2023 la signature d'un accord pour le **développement de matériaux innovants pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la maintenance des futurs avions.**

Solvay et **Zotefoams** ont annoncé le 27 juin 2023 la signature d'un accord à long terme pour **l'utilisation de Solef® PVDF pour réduire le poids, le bruit et les vibrations dans les cabines des avions.**

Solvay Specialty Polymers USA a signé le 28 juin 2023 avec le mi-

nistère de la protection de l'environnement de l'État du New Jersey un accord réglant certains litiges liés aux PFAS.

Solvay a annoncé le 30 juin 2023 deux **documents complets détaillés sur les chiffres financiers historiques clés des 2 futures sociétés**, disponibles en utilisant les liens Syensqo SpecialtyCo document, EssentialCo document et Tableau résumé de certaines mesures financières. Ilham Kadri a déclaré : "Le projet est en bonne voie pour une séparation effective en décembre".

Solvay a annoncé le 6 septembre 2023 **l'agrandissement de son Centre chinois de Recherche et d'Innovation** avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment dans le Solvay Shanghai Technology Park.

Solvay a annoncé le 13 septembre que son Fonds de Solidarité a fait **don de 300.000 € en faveur du Maroc pour aider les populations touchées par le tremblement de terre**.

Solvay a annoncé le 27 septembre 2023 la **clôture du processus de gestion du passif par remboursement anticipé des obligations 2025 USD**.

Solvay a annoncé le 27 septembre 2023 le lancement du **CERN-Solvay Student Camp** destiné à proposer un séjour résidentiel d'une semaine au CERN pour 30 étudiants internationaux de 29 pays pour leur faire naître un goût pour la science, la technologie, l'Engineering et les mathématiques.

Solvay a annoncé le 2 octobre 2023 que les **émissions du site de Colonges seront réduites de 20% en 2025** grâce à la construction d'un nouveau four électrique.

Solvay a annoncé le 2 octobre 2023 le lancement de **Diofan® Ultra763, nouvelle solution de PVDC** pour

emballages pharmaceutiques ayant une barrière aqueuse ultra-performante.

Solvay a rendu hommage le 2 octobre 2023 à **Katalin Karikó, prix Nobel de médecine**, qui est la troisième lauréate du prix Solvay (en 2022) à recevoir le prix Nobel après avoir reçu le prix Solvay.

Solvay a annoncé le 4 octobre 2023 le lancement de 2 nouvelles qualités de **sulfure de polyphénylène Ryton® (PPS)**, produites à partir de fibres de verre recyclées et d'électricité 100% renouvelable, destinées à faciliter la vie des conducteurs en permettant **des temps de charge plus courts et une plus grande autonomie**.

Solvay a annoncé le 9 octobre 2023 le lancement du nouveau **Xencor™ Xtrem**, produit à partir d'un contenu partiellement biosourcé et d'électricité 100% renouvelable **pour la protection contre l'emballage thermique des batteries**.

Solvay a annoncé le 24 octobre 2023 le lancement de **Solvalite®716 FR** comme **retardant des flammes** dans les batteries automobiles.

Solvay a annoncé le 3 novembre 2023 la composition du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif de la future société autonome **SYENSKO**.

Les personnes suivantes siégeront au Conseil d'Administration de la future société autonome SYENSKO :

- **Rosemary Thorne**, présidente indépendante du Conseil d'Administration et présidente de Comité des finances (elle est actuellement administratrice indépendante au sein du Conseil d'Administration de Solvay).
- **Dr. Ilham Kadri**, Chief Executive Officer (elle est actuellement CEO et présidente du Comité Exécutif de Solvay).

- **Julian Waldron**, directeur indépendant et président du Comité d'audit (il est actuellement président exécutif adjoint du groupe privé Albea).

- **Heike Van de Kerkhof**, directrice indépendante et présidente du Comité de nomination (elle siège actuellement au Conseil d'administration d'OCI N.V.).

- **Matti Lievonen**, administrateur indépendant et président du Comité des rémunérations (il est actuellement administrateur indépendant du Conseil d'administration de Solvay).

- **Dr. Françoise de Viron**, administratrice non-indépendante et présidente du Comité ESG et vice-présidente du Conseil d'Administration (elle est actuellement membre du Conseil d'Administration de Solvay).

- **Roeland Baan**, administrateur indépendant (il est actuellement président et directeur général de Topsoe).

- **Édouard Janssen**, administrateur non-indépendant (il est actuellement membre du Conseil d'Administration de Solvay).

- **Dr. Marie Meaney**, administratrice non-indépendante (elle est actuellement membre du Conseil d'Administration et du Comité d'audit du Groupe Bruxelles Lambert SA).

- **Nadine Leslie**, basée aux USA, administratrice indépendante (elle est actuellement membre du Conseil d'Administration de Provident Financial Services).

Les personnes suivantes siégeront au Comité Exécutif de la future société autonome SYENSKO :

- **Dr. Ilham Kadri** occupera le poste de Chief Executive Officer (elle est actuellement CEO et Présidente du Comité Exécutif de Solvay).
- occupera le poste de Chief Financial Officer (il a récemment occupé le poste de Chief Financial Officer et Chief Sustainability Officer chez Orica Limited).

- **Hervé Tiberghien** occupera le poste de Chief Operations Officer (il occupe actuellement le poste de Chief People Officer et membre de l'Executive Leadership Team de Solvay).
- **Joëlle Boxus** exercera les fonctions de Chief People Officer (elle est actuellement Chief Human Resources chez Akzo Nobel).
- **Marc Chollet** occupera le poste de directeur de la stratégie (il est actuellement directeur de la stratégie et membre de l'équipe de direction de Solvay).
- **Marc Rollinger** occupera le poste de directeur juridique (il est actuellement directeur juridique de Stellantis).

Solvay a annoncé le 3 novembre 2023 la composition du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif de la future société autonome **SOLVAY**.

Les personnes suivantes siègeront au Conseil d'Administration de la future société autonome SOLVAY :

- **Pierre Gurdjian** sera président indépendant du Conseil d'Administration et président du Comité des Finances (il est actuellement administrateur de Solvay, d'UCB et de Lhoist).
- **Philippe Kehrens** sera directeur général et membre du Conseil d'Administration (il est actuellement président et responsable du développement durable de la Global Business Unit Soda & Ash Derivatives de Solvay).
- **Thomas Aebischer** sera administrateur indépendant et président du Comité d'Audit (il est actuellement vice-président du Conseil d'Administration de Dormakaba).
- **Marjan Oudeman** sera directrice indépendante et présidente du Comité de nomination (elle siège actuellement au Conseil d'administration de Solvay et au Conseil d'Administration de KLM Royal Dutch Airlines, d'UPM-Kymmene Corpo-

ration et de SHV Holdings NV).

- **Wolfgang Colberg** sera administrateur indépendant et président du Comité des rémunérations (il est actuellement membre du Conseil d'Administration de Solvay, de Thyssenkrupp AG, de Pernod Ricard S.A. et de Burelle S.A.).
- **Aude Thibaut de Maisières** sera administratrice non-indépendante, Présidente du Comité ESG et Vice-Présidente du Conseil d'Administration (elle est actuellement membre du Conseil d'Administration de Solvay et CEO de Sonic Womb).
- **Melchior de Vogüé** sera administrateur non-indépendant (il siège actuellement au Conseil d'Administration de Solvay et est directeur financier du groupe Etex).
- **Yves Bonte** sera administrateur indépendant (il est actuellement président du Conseil d'Administration et directeur général de Domo Chemicals).
- **Annette Stube** sera administratrice indépendante (elle occupe actuellement le poste de vice-présidente exécutive et responsable du développement durable de Stora Enso).
- **Thierry Bonnefous** sera administrateur non-indépendant (il est actuellement directeur du programme Digital Train chez Alstom et administrateur du fonds Ernest Solvay).

Les personnes suivantes feront partie de l'Executive Leadership Team de la future société autonome SOLVAY :

- **Philippe Kehren** occupera le poste de CEO (il est actuellement président et responsable du développement durable de Soda Ash and Derivatives).
- **Alexandre Blum** occupera le poste de CFO (il est actuellement directeur financier de Soda Ash and Derivatives).
- **Lanny Duval** occupera le poste de Chief Operations Officer (il est actuellement Chief Operations Officer chez Heubach).

- **Dr. Marc van Bijsterveld** occupera le poste de Chief People Officer (il est actuellement Chief HF Officer chez Signify N.V.).
- **Lia Brown** occupera le poste de General Counsel (elle est actuellement Executive Business Leader chez Solvay).

Solvay a annoncé le 18 octobre 2023 que le vote sur la séparation de Solvay en 2 sociétés indépendantes cotées aurait lieu lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 décembre 2023. C'est une étape importante dans le projet de création de deux leaders de l'industrie : Syensko, leader de la chimie de spécialité axé sur une croissance supérieure à celle du marché, l'innovation et le développement durable, et Solvay, leader de la chimie essentielle axé sur la génération de cash, l'excellence opérationnelle et le développement durable.

RÉSULTATS (9 MOIS 2023/9 MOIS 2022)

- **Chiffre d'affaires (en M€) :** 9001/10141 (-11,2 %) (-9,8% « organiquement »)
- **Résultat net des activités (en M€) :** 2331/2493 (-6,5%) (-1,2% « organiquement »)

FAITS MARQUANTS DES 9 PREMIERS MOIS DE 2023

Génération de cash solide et des marges soutenues dans un contexte de faible demande

● **Le chiffre d'affaires** du T3 2023 est en baisse organique de -20,3% par rapport à un T3 2022 record, comme anticipé, dans un environnement macroéconomique atone. Les volumes reculent de -15% (€-512 millions) et les prix de -5% (€-188 millions) dans un contexte de baisse des coûts des matières premières et de l'énergie. La baisse du chiffre d'affaires est de -11% par rap-

port au trimestre précédent. La réduction des volumes a été généralisée sur l'ensemble des marchés et des zones géographiques.

● **Les économies de coûts structurels** sur les neuf premiers mois de 2023 s'élèvent à €63 millions, ce qui porte le total des économies réalisées depuis 2019 à 530 millions d'euros.

● **L'EBITDA sous-jacent** de €702 millions au T3 2023 est en baisse organique de -18,5% par rapport à un T3 2022 record, en raison de la baisse des volumes, partiellement compensée par €36 millions de prix nets positifs et €41 millions de baisse des coûts fixes. L'EBITDA des neuf premiers mois s'élève à €2 331 millions, soit une baisse organique limitée à -1% par rapport à 2022, ce qui confirme clairement notre capacité à conserver une dynamique des prix soutenue ainsi que la discipline maintenue en matière de coûts.

● **La marge d'EBITDA sous-jacente** de 25,6% au T3 2023 a été maintenue par rapport au T3 2022 mal-

gré la baisse des volumes, tandis que la marge d'EBITDA sur neuf mois de 25,9% est supérieure de 1,3 points, principalement en raison des prix nets positifs et de la discipline en matière de coûts.

● **Le bénéfice net sous-jacent** s'élève à €340 millions au T3 2023, contre €509 millions au T3 2022.

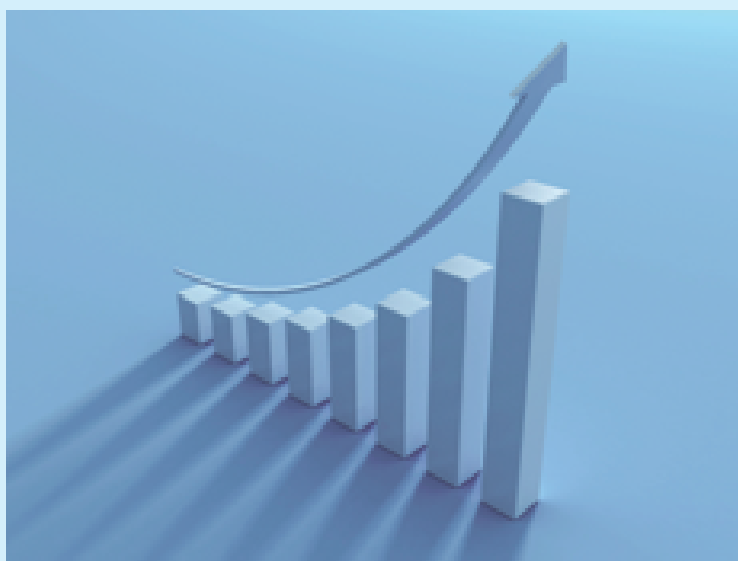
● **Le free cash flow** de €346 millions au T3 2023 a contribué à un total sur les neuf premiers mois de 2023 de €1 027 millions et à un ratio de conversion du free cash flow de 39,4%.

● **Le ROCE** s'établit à 15,2%, globalement en ligne avec le T3 2022.

● Poursuite du renforcement du bilan avec une **dette nette sous-jacente** de €2,8 milliards, ce qui se traduit par un effet de levier historiquement bas de 0,9x.

● Un acompte sur dividende de €1,62 brut par action a été validé par le Conseil d'Administration, en ligne avec la politique historique d'un acompte sur dividende, à payer par Solvay SA le

Ilham Kadri a déclaré : "Ce trimestre marque une étape historique pour Solvay dans son aventure longue de 160 ans puisqu'il s'agit du dernier trimestre où nous rapportons les résultats du Groupe avant sa séparation en deux leaders chimiques respectés. Je suis très fière de ce que nos équipes ont une nouvelle fois accompli au cours du trimestre écoulé. Malgré le contexte macroéconomique difficile, nous avons amélioré notre marge EBITDA et la génération de cash, grâce à des prix nets positifs et à des réductions de coûts supplémentaires. Solvay est aujourd'hui une société plus forte. Avec les nouvelles équipes de direction et des conseils d'administration désormais en place, ainsi que le fort engagement de nos employés (score record de 76% enregistré au cours des 5 dernières années) nous nous embarquons dans un nouveau voyage. Notre attention est portée vers les nombreuses opportunités à saisir, pointant vers un avenir passionnant pour l'ensemble des parties prenantes.



Depositphotos@borzaya



Lors de l'**Assemblée Générale Annuelle du 25 mai 2023** ont été approuvés :

les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2022

la distribution d'un dividende de 3,56 € par action le 1^{er} juin 2023
la nomination de Frédéric Oudéa comme administrateur indépendant et Président du Conseil d'administration.

Sanofi a lancé le 1^{er} juin 2023 son **plan mondial d'actionnariat** salarié ouvert à 86000 salariés dans 56 pays. À compter du 5 juin, les actions seront proposées au prix de souscription de 79,58 € par action. Pour 5 actions souscrites, les salariés auront la possibilité de recevoir 1 action gratuite, dans la limite de 4 actions gratuites par employé.

En 2022, le plan d'actionnariat salarié ouvert à plus de 85000 salariés dans 59 pays a eu un taux de souscription global de 38,5%, correspondant à 32800 collaborateurs de Sanofi ayant choisi d'investir dans l'entreprise.

Sanofi a annoncé le 13 juin 2023 que l'entreprise avait franchi une nouvelle étape dans sa transformation digitale grâce à la **plateforme d'intelligence artificielle (IA) *plai*** développée en collaboration avec **Aily Labs**. En recherche, l'IA permet de réduire les temps de recherche grâce à une meilleure modélisation prédictive et à l'automatisation des activités. Dans les essais cliniques, la numérisation

croissante et l'exploitation des connaissances par *plai* permettent de repenser au mieux la mise en place des essais cliniques.

Sanofi et la startup **Hillo** ont annoncé le 14 juin 2023 leur partenariat pour adapter la **technologie de jumeaux numériques** utilisant l'intelligence artificielle pour les patients traités avec des **stylos à insuline**. Cette technologie permet de prendre en compte de manière optimisée l'influence des habitudes de vie ou thérapeutiques du patient.

Sanofi et **Paris 2024** ont signé le 19 juin 2023 le **partenariat officiel des Relais de la Flamme Olympiques et de la Flamme Paralympique pour les JO 2024**.

Sanofi a annoncé le 20 juin 2023 qu'il avait **remporté l'arbitrage lié à Zantac** initié par Boehringer Ingelheim. Aucune preuve fiable ne permet de conclure qu'il existe un lien entre le Zantac et les préjudices présumés causés aux plaignants et Sanofi ne sera donc pas responsable des dommages relatifs à ce litige.

Sanofi a réaffirmé le 29 juin 2023 son ambition de dégager un **chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards d'euros dans les vaccins d'ici à 2030**, grâce à l'accélération du rythme de son innovation et à son ambition de lancer au moins 5 programmes de phase III de vaccins innovants d'ici à 2025. Cette ambition sera portée par ses principales franchises, à

savoir la grippe, la méningite et les vaccins pédiatriques, et complétée par la franchise VRS.

Sanofi a annoncé le 21 juillet 2023 un investissement d'1 milliard d'euros sur 3 ans pour **décarboner et renforcer la production de médicaments et vaccins en France**.

Avec un portefeuille de 78 molécules en recherche et développement, Sanofi anticipe 3 à 5 lancements de médicaments ou vaccins par an entre 2026 et 2030. 40% de la production mondiale de Sanofi est réalisée en France avec 16 sites de production, 4 plateformes de distribution et 4 centres de R&D. Sanofi prévoit aussi d'investir dans le développement de ses capacités de bioproduction, la modernisation de sa plateforme Chimie (sites de Sisteron, Aramon et Mourenx) et la création de nouvelles technologies de production sur ses sites Vaccins.

Audrey Deverloy, Présidente Sanofi France, a déclaré : **"Depuis 50 ans, Sanofi a toujours fait le choix de la France. Nous sommes le premier acteur de la souveraineté sanitaire du pays et nous sommes convaincus que cette souveraineté est étroitement liée à l'enjeu environnemental. En tant qu'entreprise de santé, Sanofi est aux premières loges pour constater les dégâts sanitaires causés par les dérèglements du climat. Nous devons donc à la fois accélérer nos efforts de recherche pour découvrir de nouveaux traitements**

pour les patients et intégrer encore davantage l'enjeu environnemental dans nos procédés industriels. Ces actions portent leurs fruits puisque Sanofi a déjà réduit de 29% ses émissions de gaz à effet de serre en France depuis 2019."

L'inauguration ce jour d'une nouvelle centrale photovoltaïque d'une capacité de 4 MW en autoconsommation, en partenariat avec EDF Renouvelables et avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), sur son site de production de principes actifs pharmaceutiques à Aramon (Gard) illustre l'engagement de Sanofi d'être un véritable leader de l'industrie verte. Cette centrale solaire couvrira 11% de la consommation électrique annuelle du site, l'équivalent de la consommation d'une ville de 3500 habitants. L'objectif est de développer de nouvelles installations sur le site pour atteindre 50% d'autoconsommation dans les prochaines années. Le reste des besoins électriques sera couvert par un approvisionnement 100 % renouvelable et local, comme c'est déjà le cas pour l'ensemble des sites de Sanofi en France. Cette installation s'inscrit dans le cadre du programme Planet Care de Sanofi pour lutter contre le changement climatique avec une approche globale qui prend en compte les activités R&D et industrielles de Sanofi, les systèmes de santé, les patients et les populations vulnérables. Ce programme se traduit par des actions concrètes sur l'ensemble des sites de Sanofi dans le monde avec comme objectif la neutralité carbone en 2030, l'optimisation de sa performance environnementale (eau, énergie, déchets) et l'éco-conception de ses produits.

Exemples de l'intégration du critère environnemental pour les nouvelles capacités de production :

Sanofi s'est engagée dans une

démarche d'éco-conception pour tous ses nouveaux produits d'ici 2025.

- à **Neuville-sur-Saône**, Sanofi investit près de 500 millions d'euros pour construire la première usine évolutive de bioproduction au monde pour ses médicaments biologiques et vaccins, notamment à ARNm. Elle sera bas carbone et répondra aux standards de la certification LEED dès son lancement en 2025.

- à **Aramon**, 13 millions d'euros ont été investis pour fabriquer 60 tonnes supplémentaires par an d'irbesartan, un antihypertenseur, afin de sécuriser le stock nécessaire pour répondre aux besoins des patients avec une meilleure empreinte environnementale. De nouvelles technologies ont été installées - centrifugeuses de dernière génération et sècheurs bicônes nécessitant une utilisation limitée d'azote - ce qui permettra de réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre, de 50% les solvants utilisés pour cette partie du procédé et de 7% l'électricité consommée.

- à **Val-de-Reuil**, 5 millions d'euros ont été investis pour équiper le nouveau bâtiment de production de vaccins antigrippaux d'un déshydrateur pour recycler les coquilles d'œuf en consommant moins d'énergie et d'eau.

Exemples de la transformation des capacités de production existantes pour améliorer leur performance environnementale :

- le site de **Vitry**, dont les besoins en eau sont essentiels pour alimenter le système de refroidissement de la plateforme, a installé une nouvelle tour aéroréfrigérante et réalisé d'importants travaux du système de distribution. Cette nouvelle unité permet au site d'économiser près de 900 millions de litres d'eau par an, soit l'équivalent des besoins d'une ville de 20 000 habitants. Le site a ainsi réduit de 60% sa consommation d'eau par rapport à 2018.

- à **Val-de-Reuil**, le plus grand site

de production de vaccins en Europe, Sanofi développe l'éco-conception du packaging de ses vaccins avec l'intégration progressive d'un emballage carton 100 % sans plastique. Ce projet vise à supprimer d'ici 2027 le plastique du packaging pour tous les vaccins Sanofi, soit 300 tonnes de PVC en moins chaque année, et à réduire le volume des boîtes pour diminuer de 50% le nombre de palettes à transporter. Au total, ce projet évitera le rejet de 7 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

- le site de **Marcy L'Etoile** a déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 60% par rapport à 2019. Le site a notamment investi 200 000€ dans des mécanismes de récupération d'énergie sur ses systèmes de traitement d'air pour économiser l'équivalent de 2 300 000 kWh dès 2023.

- à **Ambares**, Sanofi a réduit son empreinte carbone de 202 tonnes d'équivalent CO₂ depuis 2021 grâce à l'installation de centrales de traitement d'air.

Sanofi a annoncé le 28 août 2023 le lancement avec "**Le drapeau de la lutte contre la méningite**" d'une initiative mondiale pour sensibiliser le public à cette maladie, qui reste l'une des maladies infectieuses les plus dévastatrices au monde, touchant chaque année plus de 2,5 millions de personnes, alors qu'elle pourrait être largement évitée par la vaccination.

Sanofi a annoncé le 31 août 2023 les changements suivants dans son organisation :

- **Houman Ashrafian** est nommé **Vice-Président Exécutif, Responsable Recherche et Développement** à compter du 11 septembre 2023.

- **Madeleine Roach** est nommée **Responsable Business Operations** à compter du 1^{er} octobre 2023

- **Emmanuel Frenehard** est nommé **Chief Digital Officer**, avec effet immédiat

- **Bill Sibold** quittera Sanofi pour

poursuivre une opportunité externe. **Brian Foard** dirigera l'entité **Médecine de Spécialités** par intérim, avec effet immédiat.

Sanofi a annoncé le 19 septembre 2023 qu'il soutient les communautés vulnérables confrontées au dérèglement climatique et à des besoins médicaux non pourvus dans le cadre de son engagement en faveur de l'impact social et de la lutte contre le réchauffement climatique. **Sanofi poursuit son ambition globale de minimiser l'impact environnemental de ses activités et de ses produits, en prévoyant d'investir plus de 450 millions d'euros jusqu'à 2030.**

Sanofi a annoncé le 25 septembre 2023 la signature de son partenariat avec la Société Française de la Randonnée Pédestre pour encourager la pratique du sport et limiter ainsi les risques liés aux maladies cardiovasculaires. Ils ont notamment organisé une marche dans Paris le samedi 30 septembre.

Sanofi a annoncé le 29 septembre 2023 **l'acquisition complète de Qunol®**, une marque américaine à croissance rapide, spécialiste du "vieillessement en bonne santé" qui enrichira le portefeuille de l'activité Grand Public de Sanofi aux États-Unis, notamment avec les produits **CoQ10** (santé cardiovasculaire) et **Turmeric** (santé des articulations) dans la catégorie Vitamines, minéraux et suppléments, qui affiche la croissance la plus rapide aux États-Unis.

Sanofi a annoncé le 3 octobre 2023 avoir conclu un accord avec **Janssen Pharmaceuticals, Inc.**, une entreprise du groupe Johnson & Johnson, en vue du **développement et de la commercialisation d'un candidat-vaccin à 9 valences contre les souches pathogènes extra-intestinales d'E. coli développé par Janssen**, actuellement en programme de Phase 3. Cet accord associe le soli-

de savoir-faire scientifique de Janssen à l'origine de ce produit potentiellement le premier de sa classe pharmacothérapeutique, et l'empreinte industrielle globale et l'expertise mondialement reconnue de Sanofi dans le lancement de vaccins innovants.

Sanofi et **Teva Pharmaceuticals** ont annoncé le 4 octobre 2023 avoir conclu une **collaboration** en vue du **co-développement et de la co-commercialisation du TEV'574, actuellement en essais clinique de Phase 2b pour le traitement de la colite ulcéreuse et de la maladie de Crohn**, deux maladies inflammatoires de l'intestin. Les deux entreprises partageront les dépenses mondiales de développement, de même que les pertes et profits nets sur les principaux marchés. Sanofi dirigera les activités de commercialisation aux États-Unis, au Japon, dans d'autres pays d'Asie et dans le reste du monde.

Sanofi a annoncé le 19 octobre 2023 **la livraison à la République de Djibouti des premiers médicaments** (enoxaparine sodique, anticoagulant pour le traitement de la thrombose veineuse) de sa marque à but non lucratif **Impact**. Cette première livraison concrétise la détermination de Sanofi d'améliorer, intensifier et pérenniser l'accès à des médicaments au profit des populations mal desservies.

Sanofi, **White Lab Genomics**, le **laboratoire TaRGeT de Nantes Université** et **l'Institut Imagine** ont annoncé le 23 octobre 2023 le lancement du **consortium WIDGeT** (Viral Vector Intelligent Design for Gene Therapy) pour accélérer le développement de thérapies géniques à base d'AAV (vecteurs viraux dérivés de virus adéno-associés) destinées au traitement de maladies rares à fréquentes (notamment rénales telles que les podocytopathies héréditaires et oculaires telle que la DMLA), en développant des vecteurs AAV de

nouvelle génération grâce à l'intelligence artificielle.

Sanofi et **l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier** ont annoncé le 27 octobre 2023 la signature d'une **convention de partenariat** d'une durée de 3 ans pour développer les compétences pour l'industrie pharmaceutique de demain, en contribuant à la formation des futurs diplômés par des actions concrètes de coopération.

Sanofi a annoncé le 27 octobre 2023 le lancement d'un **nouveau chapitre de sa stratégie Play to Win** :

- augmentation de ses investissements dans son pipeline pour réaliser pleinement son potentiel de croissance à long terme, fort de lancements réussis et de ses avancées en R&D.
- lancement d'initiatives stratégiques en matière de coûts. La majeure partie des économies réalisées sera réallouée à l'innovation et aux moteurs de croissance.
- intention de séparer son activité Santé Grand Public au plus tôt au quatrième trimestre 2024, à travers la création d'une entité cotée en bourse dont le siège sera en France.
- réitération de sa politique d'allocation du capital et de son objectif de croissance du BNPA des activités en 2023, en donnant des perspectives préliminaires pour 2024 et 2025.

RÉSULTATS (9 MOIS 2023/9 MOIS 2022)

- **Chiffre d'affaires net IFRS publié** (en M€) : **32151/32272 (-0,4 %)**
- **Résultat net des activités** (en M€) : **8072/8200 (-1,6%)**

FAITS MARQUANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

Solide performance au deuxième trimestre et forte progression du portefeuille R&D - Hausse des perspectives 2023

Augmentation des ventes de 3,3% à TCC et du BNPA des activités (1) de 8,1% à TCC

- Les ventes de la Médecine de Spécialités progressent de 11,8% portées par Dupixent® (+34,2%, à 2 562 millions d'euros) et Nexvazyme® (+146,5%, à 103 millions d'euros) et compensent l'impact anticipé des génériques d'Aubagio® aux États-Unis.
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 9,1% reflétant la solide performance de la franchise PPH dans la région Reste du Monde ainsi que les livraisons de vaccins COVID en Europe.
- Les ventes de produits stratégiques de la Médecine Générale sont en hausse de 2,4%. Les ventes des produits non stratégiques sont en baisse, principalement en raison de Lantus® (-36,5%, à 353 millions d'euros).
- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 0,7% malgré un effet défavorable des stocks constitués au cours du trimestre précédent.
- Le BNPA des activités est de €1,74, en hausse de 0,6% à données publiées et de 8,1% à TCC.
- Le BNPA IFRS est de €1,15 (en hausse de 22,3%).

Avancées en R&D et réglementaires au T2

- Nirsevimab recommandé à l'unanimité par le Comité consultatif de la FDA comme premier agent d'immunisation contre les infections dues au VRS pour tous les nourrissons.
- Présentation des résultats de l'étude BOREAS de phase 3 de Dupixent® dans le traitement de la BPCO au Congrès de l'ATS et

publication dans le New England Journal of Medicine.

- Itepekimab a passé avec succès l'analyse de futilité préplanifiée de phase 3 dans la BPCO.
- Données positives de phase 2b dans le traitement de la dermatite atopique qui confortent le potentiel de l'amlitelimab.
- Données positives de phase 2 relatives au frexalimab, qui montrent une réduction significative de l'activité de la maladie chez des patients atteints de SEP.
- Le pipeline de Vaccins progresse rapidement avec 12 actifs innovants pour lesquels de nouvelles données ont été présentées lors d'un récent événement investisseurs.

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au T2

- Objectifs d'inclusivité mis en place dans les essais cliniques avec 45% des essais aux États-Unis qui ont atteint au moins un objectif.
- Obtention de la certification B Corp par l'entité Santé Grand Public de Sanofi en Amérique du Nord en reconnaissance de ses programmes environnementaux et sociaux ambitieux

Révision à la hausse des perspectives de BNPA des activités 2023

- Sanofi anticipe désormais une croissance du BNPA des activités(1) 2023 "mid single digit" (dans le milieu de la fourchette à un chiffre(2)) à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2023 est estimé à environ -6,5% à -7,5% en appliquant les taux de change moyens de juillet 2023. Cette révision à la hausse inclut un revenu exceptionnel de l'ordre de 400 millions d'euros lié au vaccin COVID.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, a déclaré : "Sanofi a enregistré un nouveau trimestre de croissance portée par la

Médecine de Spécialités et les Vaccins. Alors que nous entrons dans la deuxième phase de notre stratégie Play to Win, nous sommes extrêmement satisfaits de la progression de notre portefeuille R&D au deuxième trimestre, qui souligne le potentiel de croissance important de nos actifs innovants. Avec l'approbation par la FDA de Beyfortus® pour la prévention du VRS chez les nourrissons en juillet, les données de phase 3 de référence sur la BPCO avec Dupixent® ou les progrès cliniques importants avec l'amlitelimab et le frexalimab, nous prévoyons d'ajouter plusieurs médicaments innovants à nos moteurs de croissance existants au cours des prochaines années. A l'aube de ce deuxième semestre, nous avançons sur nos lancements avec l'adoption précoce encourageante d'ALTUVIIIOTM et de TZIELDTM et gérons l'impact anticipé de la concurrence générique sur Aubagio®. Sur la base de nos résultats au premier semestre combinés aux revenus attendus de notre vaccin COVID, nous sommes confiants pour l'exercice complet 2023 et, par conséquent, nous relevons nos perspectives de BNPA pour l'année 2023 avec une croissance attendue dans le milieu de la fourchette à un chiffre."

FAITS MARQUANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2023

Un troisième trimestre solide, marqué par la performance de la Médecine de Spécialités et le fort démarrage des lancements de Beyfortus® et ALTUVIIIOTM

Augmentation des ventes de 3,2% à TCC et baisse du BNPA des activités de 2,1% à TCC

- Les ventes de la Médecine de Spécialités progressent de 13,5%, portées par Dupixent® (+32,8%, à 2 847 millions d'euros) et ALTUVIIIIO® et compensent l'impact des génériques d'Aubagio® aux États-Unis.

- Les ventes de Vaccins sont stables (-0,6%), soutenues par le succès du lancement de Beyfortus® qui a compensé la baisse des vaccins grippe.

- Les ventes de produits stratégiques de la Médecine Générale sont en hausse de 3,1%. Les ventes des produits non stratégiques sont en baisse, principalement en raison de Lantus® (-32,9%, à 343 millions d'euros).

- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 4,6%, soutenues par les catégories Santé Digestive et Allergie.

- Le BNPA des activités est de €2,55, en baisse de 11,5% à données publiées et de 2,1% à TCC, intégrant la perte d'exclusivité d'Aubagio®.

- Le BNPA IFRS est de €2,01 (en hausse de 21,1%).

Avancées en R&D et réglementaires

- Approbation de Beyfortus® aux États-Unis contre les infections dues au VRS pour tous les nourrissons.

- Approbation d'Altuviiiio® pour le traitement de l'hémophilie au Japon, et de Nexviazyme® pour le traitement de la maladie de Pompe en Chine.

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Sanofi Global Health Unit: premières livraisons de produits cardio-métaboliques sous la marque Impact à Djibouti et à des ONGs internationales

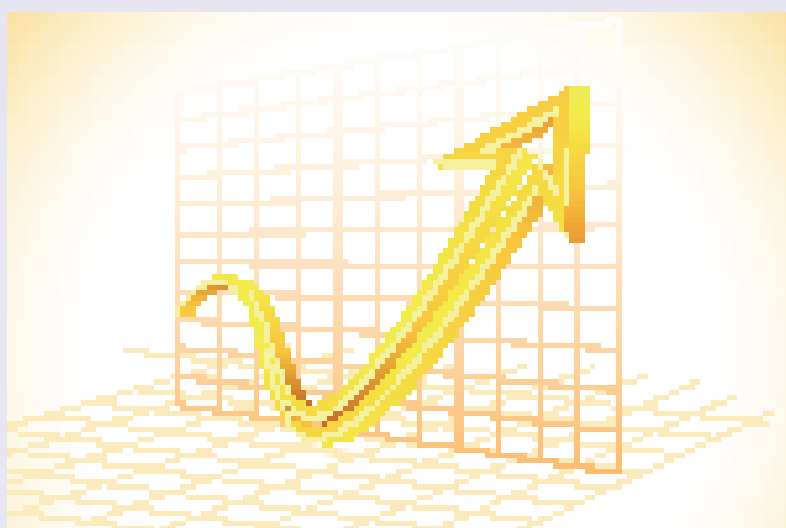
Perspectives de BNPA des activités 2023 réitérées

- Sanofi anticipe une croissance du BNPA des activités 2023 "mid single digit" (dans le milieu de la fourchette à un chiffre) à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2023 est estimé à environ -6,0% à -7,0% en appliquant les taux de change moyens d'octobre 2023. Cette perspective inclut un revenu exceptionnel de l'ordre de 400 millions d'euros lié au vaccin COVID au quatrième trimestre.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, a déclaré : "La poursuite de la performance impressionnante de Dupixent®, le lancement très attendu de

Beyfortus® pour la protection de tous les nourrissons contre le VRS et la forte adoption d'ALTUVIIIIO® dans l'hémophilie sont des exemples importants de l'exécution réussie de notre stratégie d'une croissance durable, soutenue par des médicaments innovants. Au cours du trimestre, nos moteurs de croissance ont plus que compensé l'impact attendu de la concurrence des génériques d'Aubagio® aux États-Unis et la baisse des ventes de médicaments matures de la Médecine Générale. Avec nos deux récents accords de partenariat dans les domaines de l'immunologie et des vaccins, nous renforçons le cœur de notre pipeline innovant et poursuivons notre objectif stratégique de transformer la pratique de la médecine grâce à une science de pointe. Alors que nous entrons dans la prochaine phase de notre stratégie Play to Win, nous restons confiants dans les perspectives pour le dernier trimestre et, par conséquent, nous maintenons inchangée notre perspective de bénéfice pour 2023."

Yves Dubosc



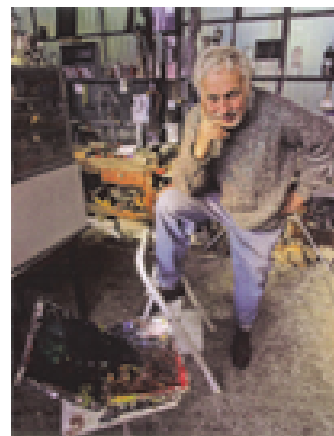
Depositphotos/Vectorart

Joseph-Ladislav DOMJAN

Artiste peintre (1939-2021)

Source : livre de Michel Destombes, « Joseph-Ladislav Domjan, au secret des choses », CAP Régions Editions, 2009

photo : Benoît Roland



Dans son atelier

SA VIE

Joseph DOMJAN est né à Budapest le 6 juin 1939. Son père, Joseph, est fonctionnaire au ministère des finances ; il a un côté artiste (violoniste et peintre). Sa mère, Irma, s'occupe de la petite famille dont Joseph est l'aîné (un frère, une sœur).

En 1939, la famille se met à l'abri à la campagne par suite de la deuxième guerre mondiale, mais subit néanmoins des bombardements en 1944.

En 1945, à la chute de l'Allemagne nazie, l'arrivée des troupes russes entraîne une période très dure où la peur des Russes est omniprésente.

En 1954, Joseph Domjan passe un concours pour entrer dans une École préparatoire aux beaux-Arts à Pest. Il est admis dans la section "Publicité" et reste 3 années dans cette École. Il ne cesse de dessiner et s'est mis à la peinture.

En 1956, c'est la révolution en Hongrie, rapidement réprimée par l'arrivée le 6 novembre des chars soviétiques. Joseph Domjan est repéré pour avoir réalisé quelques affiches humoristiques peu aimables pour les soviétiques et les communistes. Un policier en civil lui conseille alors discrètement de partir. La famille émigre en Autriche en ordre dispersé.

Joseph suit sa propre route et choisit la France, pays de la liberté et des arts. Il se retrouve à Grenoble au lycée Champollion, puis passe des tests de dessin et est admis à l'École des Arts Décoratifs de Nice. Mais son rêve, c'est Paris.

En 1960, toute la famille se retrouve à Paris. Le jeune Joseph est déjà un artiste. Il va souvent dans les musées et s'intéresse notamment à la peinture hongroise et à l'impressionnisme. Joseph réside à la Cité Universitaire, se marie et continue ses études à l'École des Arts et Métiers. Le jeune ménage vit d'une bourse et du travail d'artiste de son épouse.

En 1963, sa première exposition a lieu dans une petite galerie du Quai aux fleurs. Il travaille dans des studios de publicité, puis est salarié du magasin Le Printemps où il a l'occasion de rencontrer des personnes célèbres (Hamilton, J.-P. Goude).

Il fait partie du "Groupe des Dix" qui regroupe des artistes peintres, des sculpteurs et des tapissiers et a ainsi l'occasion de participer à une vingtaine d'expositions communes entre 1963 et 2004.

En 1965, Joseph Domjan entre chez Rhodiaceta, filiale de Rhône-Poulenc, dans le secteur de la publicité.

En 1972, Joseph Domjan est naturalisé Français.

Joseph Domjan travaillera ensuite dans le secteur publicité de la SUCRP et de Rhône-Poulenc Industries. Il sera enfin responsable de la photothèque de la Direction Communication du groupe Rhône-Poulenc jusqu'à sa retraite en 1996.

SON ŒUVRE

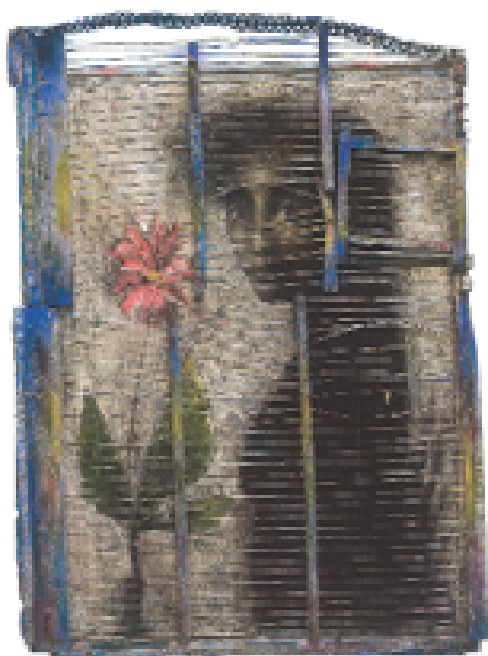
"J'ai toujours voulu être peintre" a dit Joseph

D'une extraordinaire sensibilité et d'une profonde symbolique, l'œuvre de Joseph Domjan est tactile, sensuelle, vibrante d'énergie. Elle représente un univers de formes, de matières et de teintes : scarification rouge sang sur un visage cardinal, mamelons écarlates tremblants comme des coquelicots, ventres bleuâtres tendus comme des membranes de tambours, lèvres grenat pulpeuses comme des grenades, couleurs douces ou éthérées comme la violence et l'amour.

"Un tableau ne vit que par celui qui le regarde" a dit Joseph.

L'univers si particulier de la peinture de Joseph Domjan donne tout son sens à cette assertion.





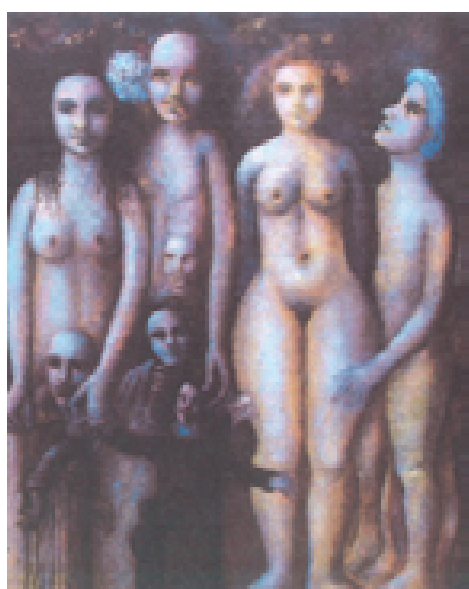
Femme en cage
55 x 75 cm
Technique mixte
1997



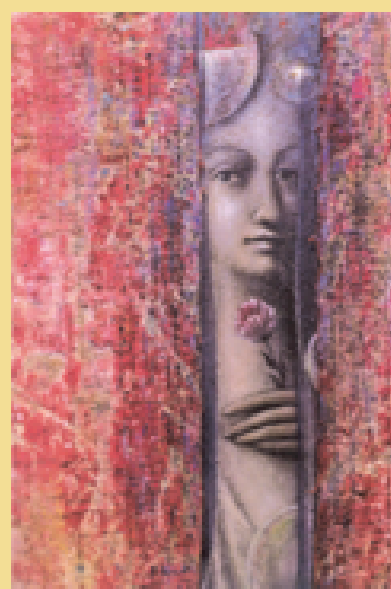
Sans titre
53 x 62 cm
Huile sur bois
1986



Maternité
48 x 56 cm
Huile sur toile
2003



Femme à la rose
70 x 104 cm,
Technique mixte
1997



LA SOCIÉTÉ SEQENS

Sources

Sites et communiqués de presse des sociétés Novacap et Seqens

Articles du Progrès, de l'Usine Nouvelle, des Echos et de Info Chimie Magazine

Le 17 juin 2020, le Président Macron rend visite à l'usine Sanofi de Marcy l'Etoile pour faire le point sur l'avancement de la recherche sur les vaccins contre la Covid. A cette occasion, tirant les conséquences de certaines pénuries de médicaments essentiels, il décide aussi de lancer une initiative de relocalisation de certaines productions. C'est à cette occasion que le grand public fait la connaissance du groupe SEQENS qui sera appelé à jouer un rôle important dans le mouvement de relocalisations industrielles.

Peu connu du grand public il y a 10 ans et aujourd'hui acteur important de la relocalisation de molécules essentielles en France : quelle est l'histoire du groupe Seqens, quelles sont ses ambitions, sa stratégie, ses perspectives ?

AU COMMENCEMENT, IL Y AVAIT RHODIA

Au début des années 2000, après des achats hasardeux de Albright et Wilson et Chirex, Rhodia doit céder certains actifs. L'entreprise annonce le 3 janvier 2003 la cession de ses activités dans le domaine de la chimie de base en Europe comprenant le phénol, l'acide chlorhydrique et le carbonate de soude au fonds d'investissement international Bain Capital.

Ces activités seront logées par l'intermédiaire de Novacap au sein des entités suivantes :

Novapex reprend à Roussillon la production ainsi que la commercialisation de phénol, d'acétone, de méthyl styrène, d'acétophénone, de di-isopropyl benzène et d'alcool allylique. L'entreprise est alors

Nouvelle unité d'isopropanol



le 4^e acteur européen pour le phénol et l'acétone. En 2010, Novapex investira dans une unité supplémentaire permettant de fabriquer de l'isopropanol.

Novacarb, 4^e producteur européen, commercialise du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium, du sulfate de sodium et du carbonate de calcium. Il exploite

une usine à Laneuville près de Nancy ainsi qu'une carrière à Pagny sur Meuse.

Novacid, 3^e producteur européen, commercialise de l'acide chlorhydrique, de l'eau de Javel, de l'acide nitrique, du chlorure de calcium et du chlorure de méthyle. Sa production est réalisée sur son site de Pont de Claix.

Ces intermédiaires chimiques représentent un chiffre d'affaires annuel de 280 M€ et emploient 460 personnes.

En avril 2011, Rhodia annonce la cession de ses activités aspirine et paracétamol à Novacap. Les activités en question emploient 390 personnes sur les sites de Saint-Fons, Roussillon, Paulinia (Brésil), Bangpoo (Thaïlande), et Wuxi (Chine) grand site de paracétamol. Novacap devient ainsi le leader mondial de la production d'aspirine et d'acide salicylique avec 40% du marché ainsi qu'un fournisseur important de salicylate de méthyle et de paracétamol. Il loge ces activités dans la division **Novacyl**.

Ainsi, à partir d'une société de produits chimiques de base, Novacap va s'orienter vers l'industrie pharmaceutique par croissance interne et externe. L'entreprise désinvestit progressivement certains secteurs de la chimie de base et cède les activités de Novacarb à Humens en 2021.

DE NOVACAP À SEQENS

Disposant désormais d'une forte base pharmaceutique, Pierre Luzeau, Président de Novacap qui a commencé sa carrière chez Pechiney et Rhodia Polyamide en tant que Président de Engineered Plastics, va se concentrer sur 2 marchés préférentiels : celui de la pharmacie et celui des ingrédients de spécialité à destination d'autres marchés tels que la cosmétique, l'électronique, les services à l'environnement. Il choisit 3 axes stratégiques

- Développer le portefeuille de produits et procédés pour élargir l'offre
- Internationaliser le groupe pour suivre les clients là où ils se trouvent : Europe, Asie, Amérique du Nord
- Faire le choix de l'innovation en consacrant environ 10% du CA à la R et D.

Il va donc en découler une croissance externe rapide

- En 2013, prise de contrôle de la société chinoise de synthèse pharmaceutique notamment dans l'amont du paracétamol **Yangzi**
- En 2015, acquisition de **Uetikon**, société allemande de principes actifs pharmaceutiques et d'intermédiaires de spécialités
- En 2017, acquisition de **PCAS** (Produits Chimiques et Auxiliaires de Synthèse), société française de développement et production de molécules complexes pour les sciences de la vie et les technologies innovantes. Avec le rachat de PCAS, Novacap entre dans le domaine de la sous-traitance pharmaceutique ou CDMO (Contract Development Manufacturing Organisations) dont l'objectif est de proposer des solutions globales (développement et production) aux laboratoires pharmaceutiques.
- En 2017, acquisition de ID bio fa-

bricant d'ingrédients botaniques et de H2B fabricant d'ingrédients pour le diagnostic in vitro, toutes deux sociétés françaises

- En 2017, acquisition de la société américaine Chemoxy International fabricant à façon des produits chimiques de spécialité et de solvants respectueux de l'environnement
- En 2018, acquisition de PCI Synthesis société américaine spécialisée dans le développement et la fabrication d'ingrédients pharmaceutiques (CDMO)

Ces acquisitions renforcent la R et D au service de l'innovation. 3 centres de R et D rejoignent le groupe

- Porcheville (ex PCAS) dans les Yvelines est le centre principal pour la synthèse pharmaceutique et les ingrédients de spécialités.
- Nîmes (ex PCAS) est le centre spécialisé en biotechnologie industrielle, biocatalyse et cleantech.

Pilote au centre de recherches de Porcheville



- Devens (ex PCI) près de Boston est dédié aux développements aux USA.

Ayant bien avancé dans les 3 axes stratégiques qu'il s'était fixé en 2011, Pierre Luzeau décide le 19 décembre 2018 de changer le nom du groupe et de l'appeler **SEQENS**. Il explique pourquoi « A travers ce changement de nom, nous avons un double souhait.

- *Le premier était de pouvoir nous présenter devant nos clients comme un groupe unique, focalisé sur deux secteurs d'activité : la synthèse pharmaceutique et les ingrédients de spécialités. Nous étions connus et reconnus au travers d'une quinzaine de sociétés et autant de marques avec une bonne visibilité sur leurs marchés. En revanche, notre offre complète à destination de nos clients n'était pas visible. Avec une marque unique SEQENS, nous pouvons désormais nous adresser à eux d'une seule voix.*
- *Notre deuxième souhait était de rassembler nos équipes autour d'une seule signature. Chaque société que nous avons acquise avait son histoire et sa culture. Mais il était important de mettre en place un modèle d'entreprise avec une organisation et des valeurs communes. Ce qui nous a amenés à choisir un nouveau nom, lien fort entre nos employés. »*

LES CHANGEMENTS D'ACTIONNARIAT

En janvier 2011, Novacap passe sous le contrôle du fonds **Axa Private Equity** qui deviendra Ardian.

En juin 2016, **Eurazéo**, société d'investissement française devient majoritaire au côté de Mérieux développement, d'Ardian et du management.

En décembre 2021, **SK Capital Partners (SKCP)** société d'investissement américaine spécialisée dans la chimie et la pharmacie devient majoritaire aux côtés des actionnaires historiques français Ardian,

Mérieux Développement, BPI France, Nov'santé, Eximium.

SEQENS AUJOURD'HUI

Seqens est un acteur intégré dans le développement et la production de **principes actifs, d'intermé-**

diaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialités.

Avec un chiffre d'affaires de plus d'1 milliard d'euros, 3500 employés dont 1800 en France et 300 en R et D, 23 sites de production, 10 centres de R&D, Seqens est l'un des leaders européens du secteur.

SEQENS IMPLANTATIONS DES SITES DE PRODUCTION				
Pays	Société d'origine	Ville	Activité	Produits
France	Rhodla	Roussillon	Solvants et phénol spécialités	Phénol, Isopropanol, acétone, acétophénone acétate d'isopropyle
France	Rhodla	Roussillon	Santé grand public	Acide salicylique Salicylate de méthyle
France	Rhodla	Saint Fons	Santé Grand Public	Acide acétyl salicylique (Aspirine)
France	Rhodla	Port de Claix	Acides et dérivés	Acide chlorhydrique Chlorure ferreux chlorure de calcium
France	PCAS	Villeneuve la Garenne 92	Fabrication à façon	Principes actifs et intermédiaires pharmaceutiques
France	PCAS	Limay 78	Fabrication à façon	Principes actifs et intermédiaires pharmaceutiques
France	PCAS	Bourgoin Jallieu 38	Fabrication à façon	Chimie fine pour intermédiaires pharmaceutiques
France	PCAS	Aramon 30	Fabrication à façon	Principes actifs, intermédiaires pharmaceutiques, polymères
France	PCAS	Coutarné 61	Ingrédients de spécialité	Additifs pour lubrifiants Chimie fine
France	ID bio	Urmoyes 87	Fabrication à façon	Actifs et extraits cosmétiques naturels
France	H2B	Urmoyes 87		Composants de plasma sanguin
Allemagne	Uetikon	Laehr	Fabrication à façon	Intermédiaires pharmaceutiques Principes actifs
Royaume Uni	Chemox	Gillingham	Ingrédients de spécialité	Solvants, ingrédients de spécialités, recyclage de solvants
Royaume Uni	Chemox	Middlesbrough	Ingrédients de spécialité	Solvants, ingrédients de spécialités, recyclage de solvants
Finlande	PCAS	Turku	Fabrication à façon	Intermédiaires pharmaceutiques Principes actifs
USA	PCI Synthesis	Newburyport	Développement à façon	Intermédiaires pharmaceutiques Principes actifs
Chine	Rhodla	Wuxi	Santé grand public	Paracétamol
Chine	Yangzi	Taizhou	Intermédiaires pharmaceutiques	Intermédiaires du paracétamol
Thaïlande	Rhodla	Bangpoo	Santé grand public	Acide acétylsalicylique
Inde	Vanamall	Hyderabad		Intermédiaires pharmaceutiques
Israël	Wavelength	Navot Hovav	Principes actifs génériques	Principes actifs

2024, LE RETOUR DU PARACÉTAMOL À ROUSSILLON

Le 17 juin 2020, Emmanuel Macron annonce qu'il tirait les conséquences des pénuries de médicaments qui s'étaient faites jour lors de la crise Covid et qu'il souhaitait relocaliser un certain nombre de principes actifs. La vente de paracétamol en pharmacie avait même été limitée à une boîte par personne pendant une certaine période.

Le 18 juin, le ministre de la santé Olivier Véran annonce en conférence de presse « des travaux sont engagés avec Seqens, Sanofi et UPSA pour que d'ici 3 ans, la France soit en mesure de reproduire, conditionner et distribuer du paracétamol »

Les équipes de Seqens, notamment la R et D de Porcheville, se mettent au travail pour concevoir un procédé compétitif en utilisant notamment une technique qu'ils maîtrisent : la flow chemistry ou procédé en continu.

Le 29 juin 2021, Seqens officialise le lancement d'un projet de construction d'une unité de production de 15 000 t de paracétamol sur le site de Roussillon en partenariat avec Sanofi et UPSA qui conditionneront et distribueront le produit. L'investissement est évalué à 100 millions € et bénéficie du soutien du programme France Relance à hauteur d'environ 30%. Il bénéficie aussi de la synergie avec le nouveau laboratoire de contrôle pharmaceutique installé sur le site et avec la plateforme Osiris de Roussillon qui lui donnera accès à une énergie plus décarbonée. L'empreinte environnementale sera ainsi réduite de 5 à 10 par rapport aux entités existantes.

Aujourd'hui, l'unité est en cours de construction avec une prévision de fin de construction en 2024 et des premières ventes en 2026.

D'AUTRES PROJETS DE RELOCALISATION

En juin 2023, annonce de la relocalisation de 4 anesthésiants : propofol, cisatracurium, midazolam, rocuronium

CONCLUSIONS

Ainsi, en 20 ans, Seqens est passée d'une société de production en France de 3 familles de produits de chimie de base à un groupe implanté sur 3 continents intégré dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialités et doté de solides moyens de R et D.

A quoi peut-on attribuer cette belle évolution ?

- **Aux conditions de son démarrage**

Le rachat de 3 sites industriels de production, sans commerciaux, sans informatique... a permis au management de bâtir une organisation et un siège sans les lourdeurs qui obèrent souvent des sociétés plus anciennes.

- **A la continuité du management**

Pierre Luzeau est Président depuis 20 ans et avec son équipe dirigeante, a largement donné de la cohérence aux évolutions stratégiques.

- **A la convergence de vues entre actionnariat et management**

La composition de l'actionnariat a changé au cours de ces 20 ans, mais elle a accompagné la vision stratégique de l'entreprise ; ainsi SK Capital Partners est spécialisé uniquement dans les secteurs de la Chimie et de la Pharmacie. Pierre Luzeau cite « La nationalité du fonds n'est pas importante, ce qui est important, c'est que l'actionnaire comprenne nos métiers et adhère à notre stratégie ».

- **A la bonne compréhension des besoins de l'industrie pharmaceutique**

Entrée dans la pharmacie en 2011, Seqens a choisi de se différencier des grands laboratoires en se créant une place de choix dans le secteur des principes actifs, des intermédiaires pharmaceutiques et des ingrédients de spécialité.

Elle va néanmoins se trouver confrontée au redoutable défi de la relocalisation. Sa forte position et son sens de l'intérêt national l'ont conduit à se positionner et à être choisie par l'Etat pour la relocalisation de certaines molécules. C'est un redoutable défi, car la concurrence mondiale va persister. On a vu que c'était bien engagé pour le paracétamol, gageons qu'il en ira de même pour les autres spécialités.

François Buisson

Laboratoire de contrôle qualité pharmaceutique à Roussillon



UNE INAUGURATION A L'USINE DE COLMAR

Monsieur Philippe DECLERCK, président de la société KERMEL a bien voulu rédiger un article pour la revue de l'ARARP sur la situation (florissante) de cette fibre

en 2023. Il a été publié dans le dernier numéro de l'ARARP en juin de cette année. On a pu lire que la production de ce dernier produit issu de RHÔNE-POULENC allait pouvoir être doublée : de 2000, à 3000 puis 4000 tonnes ! grâce à un investissement important, dans un nouvel atelier de distillation (de l'ordre de 13 millions d'euros !). Il était précisé qu'une inauguration avec « portes ouvertes » aurait lieu en juin.

LES INVITÉS

Environ 500 invitations ont été envoyées.

Une première journée d'inauguration eut lieu le vendredi 23 juin pour les clients et fournisseurs de KERMEL et les personnalités politiques de la région (environ 150 personnes). Etaient présents, entre autre : monsieur Eric STRAUMANN maire de Colmar et sa première adjointe, madame Odile ULRICH-MALLET, monsieur Christian KLIN-

GER sénateur, madame Brigitte KLINKERT députée, monsieur Cyprien CHOUTET de chez Qualium...

Un important article a été publié dans les deux quotidiens d'Alsace le 24 juin.

Le lendemain, sur invitation, ce sont 250 salariés de l'usine et membres de leurs familles ainsi que bon nombre d'anciens qui se sont présentés à l'usine, 20 rue Ampère, (adresse bien connue

depuis le début du siècle dernier, puisque c'est sur ce site que le groupe RHÔNE-POULENC produisit de la rayonne viscosse dès 1927, puis la fibre acrylique CRYLOR de 1964 à 1985).

François BUISSON et moi-même, nous nous sommes présentés, non sans un certain succès, revêtus de la chemise RHÔNE-POULENC avec l'écusson KERMEL, (celle fournie aux invités des grands événements des années 90 organisés par la direction.



Le président Declerck entre François Buisson et Jacques Vogelweith (en chemise Rhône-Poulenc...)



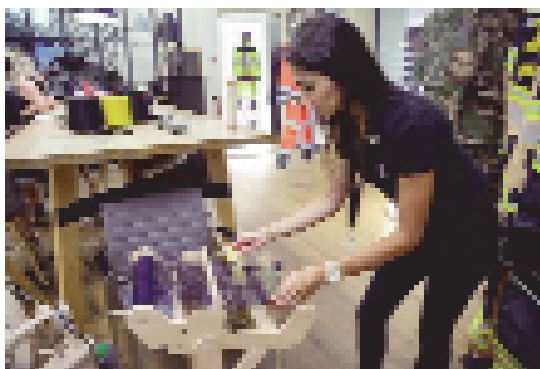
L'invitation

Communication du groupe : le Grand Prix de France de F1, Roland Garros, les jeux olympiques d'Albertville, le congrès national des sapeurs pompiers à Lyon...), tout d'abord au poste de garde qui nous a dirigés directement vers le bureau d'accueil installé dans la cour sous un parasol. Les deux accueillants, comme tous les 40 volontaires impliqués dans l'organisation durant la journée, portaient un élégant teeshirt de couleur noire avec, brodé, le nouveau logo de KERMEL.

Après avoir été cochés sur le listing des invités, nous avons été dirigés vers le superbe show-room installé dans le bâtiment entièrement rénové où, dans le temps, se trouvaient l'atelier d'entretien, la lingerie et la cantine. Ce qui a surpris beaucoup d'invités, ce sont les différentes tenues réalisées à partir de la fibre KERMEL, militaires, pilotes, CRS, gendarmes, pompiers etc..., accrochées au plafond, (comme dans la salle des pendus des anciennes mines de potasse d'Alsace, ont fait remarquer certains vieux alsaciens !).

Aussitôt, de charmantes hôtesse nous ont proposé café et viennoiseries. Présentation avec certains membres de la direction présents. Les premières retrouvailles avec d'autres anciens ont eu lieu à ce moment là : Mme HEYBERGER, MM LETT, PATARD, ROESS, MUNIER, THORR, DIRNINGER, ZIMMERMANN...

Sur place, Laurent THIRIOT, le plus ancien ingénieur, et deux autres cadres spécialistes textiles étaient chargés de rappeler ce que devenait la fibre KERMEL dès sa sortie de l'usine. En effet ce que beaucoup ignorent c'est le parcours qui est le même que celui de toutes les autres fibres, naturelles, artificielles et synthétiques. Lorsque les premières sont apparues, (artificielles, c'est à dire à partir de pâte de bois)


Démonstration du tissage

tout au début du siècle dernier, puis après la guerre, synthétiques, (c'est à dire à partir des dérivés du pétrole), RHÔNE-POULENC, (comme tous les autres producteurs de fibres) a dû adapter la présentation de ses fibres pour pouvoir être transformées sur les matériels existants, ceux des filateurs de coton et ceux des filateurs de laine. Au cours de la visite, on a pu constater que la fibre KERMEL, dès sa sortie du bain de coagulation est un câble de filaments continus mais qui est, en fin de parcours, frittée puis coupée à la même longueur que le coton ou la laine !

Laurent THIRIOT a eu la bonne idée de montrer le travail du filateur, le client de KERMEL, sur un rouet, premier outil utilisé depuis plusieurs

siècles, puis le tissage sur un petit métier reproduisant exactement ce que font de nos jours, sur des métiers automatiques les tisseurs, clients des filateurs ! Pour la confection, il suffisait de regarder au plafond ! En effet, pour réaliser un vêtement, comme pour toutes les fibres, naturelles ou chimiques, la démarche se fait en plusieurs étapes, chacune par un transformateur spécialisé.

Juste à côté, un film publicitaire était projeté dans la grande salle de réunion.

L'INAUGURATION

L'inauguration proprement dite, très solennelle, eut lieu devant toute l'assistance face au nouvel atelier :


Samedi 24 juin 2023 : l'inauguration officielle du nouvel atelier de distillation !



Troisième coupure du ruban

Le président Philippe DECLERCK, au moyen d'une paire de ciseaux sûrement bien affûtée, dut couper le ruban imprimé KERMEL un certain nombre de fois :

- Déjà la veille devant les personnalités invitées. (Une seule fois)
- Ensuite, une première fois, le samedi, accompagné par le groupe de salariés qui avait organisé les « portes ouvertes ».
- Immédiatement après, le président invita le comité de direction à se joindre à lui pour couper un nouveau ruban : madame Elodie PITOIS (directrice RSE), messieurs Franck GAUTSCH, (directeur des opérations), Arnaud BALKE, (DAF), Sébastien CHAMBON (directeur des ventes) ;
- Pour une troisième coupure du ruban ce jour là, le président pria des anciens Troisième coupure du ruban de l'assister !

LA VISITE DE L'USINE

A partir de 10 heures, par groupes de 20, tous équipés d'un casque audio, nous avons été invités à suivre l'un des guides pour la visite de l'usine. Ceux-ci n'étaient autres que M. Philippe DECLERCK le président et M. Franck GAUTSCH le directeur de production. À chaque arrêt, on pouvait lire des

explications sur un grand tableau ou même sur un écran !

A chaque étape de cette impressionnante ligne continue de 150 mètres, le président, le guide de notre groupe, salua le préposé en l'interpellant par son prénom !

Nous avons particulièrement remarqué la très bonne stabilité du procédé ainsi que le grand soin apporté à l'hygiène et sécurité : captation des vapeurs des bains de coagulation et à l'étirage...

Les anciens que la direction de KERMEL a eu l'amabilité d'inviter en ce grand jour du 24 juin 2023 ont été impressionnés par ce qu'est devenu ce produit qu'ils ont dû porter à bout de bras à des moments où la direction de RHÔNE-POULENC s'en désintéressait.

Le nouvel atelier de distillation, impressionnant par ses dimensions a été conçu par l'architecte d'une façon originale : tout le matériel a été installé avant la construction du bâtiment lui-même. C'est un peu le principe de l'emballage cadeau !

La visite comprenait également les laboratoires de contrôle où des techniciens nous ont pratiqué des démonstrations d'examen, commentées.

LA RECEPTION ET LE CADEAU...

A l'issue de cette visite, nous avons été invités à nous diriger vers le généreux

buffet installé sous des tentes avec tables et chaises de jardin : dans ce but la direction a fait appel à un traiteur de Colmar : une prestation comparable à un grand mariage !

Avant de repartir, nous avons été rappelés sur le lieu de l'accueil pour recevoir un cadeau : deux bouteilles étiquetées KERMEL. Elles ne contenaient pas un produit de cet atelier de distillation comme certains auraient pu l'imaginer en ce jour d'inauguration de ce nouvel atelier, mais bien une production provenant du vignoble alsacien !

Cette inauguration managée par Elodie PITOIS, directrice RSE, avec une équipe d'une dizaine de personnes aura été digne des grands événements qu'organisait la Direction Communication du Groupe RHÔNE-POULENC dans les années 90 !

Admiratifs, nous adressons à la nouvelle et jeune équipe toutes nos félicitations et tous nos vœux pour l'avenir !



Le cadeau destiné aux invités !

**Jacques VOGELWEITH
/ François BUISSON**

Chants et poèmes du druide TORIX

Depositphotos@koya979

Dans les années 50, Eugène WERSINGER, brillant chimiste de RHODIACETA était chef du service Recherches Chimiques Nylon. C'était aussi un rimailleur reconnu qui commettait poèmes et chansons sous le pseudonyme de TORIX. Nous vous proposons dans ce numéro, sa façon de voir le travail au Service Recherches Nylon ; comme souvent les poètes, il s'en moque aimablement avec dérision le tout sur l'air bien connu de « Nini peau de chien ».

Paul Antikow

A R.C.N. (Recherches Chimiques Nylon)

Sur l'air : Nini Peau de Chien

Au temps d'sa jeunesse
Monsieur Lavoisier
Faisait des prouesses
Dans des compotiers
Remuait des sauces
Au manche à balai
Et pilait des oses
Dans un mortier d'grès

Refrain

A R.C.N., on aime bien les vieux machins
On n'y croit pas aux trucs modernes
On aime bien ..quoi donc
Les vieux machins ..oui donc
A R.C.N.....

Quand on s'promène
Sur notre ciment
On se dit : "Quelle veine
D'en avoir autant !"
Par économie
On aurait bien pu
Passer notre vie
Sur la terre battue !

Refrain

A R.C.N. c'est pas rupin, mais on est bien
Les carreaux de grès ça fait frivole,
C'est pas rupin.. pin pin,
Mais on est bien.. bien bien
A R.C.N.....

Y en a qu'on des stores
De pures merveilles
Qui baissent et qui remontent
A la manivelle
Mais on se méfie
De ces choses trop neuves
On aime mieux l'antique

Qui a fait ses preuves
Refrain

A R.C.N. on a des panneaux d'isorel
C'est pas joli, mais c'est solide
On a des panneaux neaux neaux
En isorel el el
A R.C.N.....

Vive le pifomètre
Vive le Tournesol
Voir un pH-mètre
Nous ça nous affole
Sans nous faire de bile
Comme de vrais bombyx
Nous filerons notre fil
Sans les rayons X

Refrain

A R.C.N. pas d'ces appareils compliqués
Des tubes à essais par centaines
Pas d'ces appareils compliqués
A R.C.N.

Si par déveine noire
Un jour de grand vent
Notre provisoire
Allait s'écroulant
On veut le pareil
Surtout pas plus grand
Malgré qu'y soye propre
On sera bien content

Refrain

A R.C.N.; maintenant qu'on y est habitué
On s'y cramponne à notre baraque
On veut pas être déracinés
A R.C.N., enne, enne

LES FEMMES MÉDICIS

Quand on parle de dynastie, les Femmes en sont exclues ; c'est dommage, mais c'est l'habitude. Dans le cadre de ma conférence sur les Médicis, j'ai cependant tenu à parler de deux Femmes : Catherine, de la branche aînée, et Marie, de la branche cadette, qui ont été des Reines de France, rien que ça ! (Dominique Lorenzetti.)

CATHERINE DE MÉDICIS - CATERINA DE' MEDICI (1519-1589)

Catherine de Médicis est née le 13 avril 1519 à Florence et morte le 5 janvier 1589 à Blois. Elle est la fille de Laurent II de Médicis (branche aînée), duc d'Urbino, et de Madeleine de la Tour d'Auvergne. Par son mariage avec le futur Henri II, elle devient dauphine et duchesse de Bretagne, puis reine de France de 1547 à 1559. Elle est la mère de dix enfants, dont trois meurent à la naissance ou en bas âge. Henri II, lui préfère Diane de Poitiers qu'il installe au Louvre. Catherine est « exilée » au château de Chaumont où elle forge son caractère. A la mort accidentelle de Henri II, en 1559, elle devient la régente de son fils François II qui meurt à son tour en 1560. Deuxième régente pour son autre fils Charles IX jusqu'à sa majorité (14 ans en 1564). Son nom est irrémédiablement attaché aux guerres de Religions opposant catholiques et protestants. Durant cette période, Catherine de Médicis est considérée par certaines autorités protestantes comme une personne ouverte d'esprit et sensible à l'injusti-

ce, mais demeure toutefois étrangère à la religion nouvelle. Partisane d'une politique de conciliation, elle a de nombreuses fois tenté de faire accepter le concept de tolérance civile. Pour apaiser les querelles religieuses, elle négocie le mariage de sa fille, Marguerite de Valois, avec Henri III de Navarre (le futur Henri IV). Les noces sont célébrées à Paris le 18 août 1572. Mais, son rôle supposé dans le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, contribue à en faire une figure controversée de la France régnante. L'union « contre nature » de Marguerite et Henri est annulée par une bulle du pape Clément VIII en 1599. L'année suivante, Henri IV se mariera avec Marie de la branche cadette des Médicis. Au XIXe siècle, l'existence de Marguerite a donné naissance au mythe de la « Reine Margot », d'après le surnom popularisé par Alexandre Dumas dans son roman éponyme. L'Italienne, la dernière descendante de Cosme l'Ancien, qui a régné sur la France pendant plusieurs années, peut être à juste titre, par sa culture, son élégance et ses qualités poli-



Caterina De Medici (1519-1589)



Henri II (1519-1559)



24 Août 1572 (Saint Barthélemy)



Henri IV et Marguerite de Valois

tiques, considérée comme une digne héritière de son aïeul. Elle s'est éteinte le 5 janvier 1589 dans le château de Blois, à l'âge de 70 ans.

MARIE DE MÉDICIS - MARIA DE' MEDICI (1475-1642)

Marie est le sixième enfant de François 1er de Médicis (branche cadette), grand duc de Toscane et de Jeanne d'Autriche, archiduchesse d'Autriche. Son mariage avec Henri IV répond avant tout, pour le roi de France, à des préoccupations dynastiques et financières. En effet, Marie de Médicis est la petite-fille de l'empereur romain germanique Ferdinand 1er, et la fille de Jeanne d'Autriche et de François 1er de Médicis ; ce qui permet d'assurer légitimement une descendance royale en France. De plus les Médicis, banquiers créanciers du roi de France, promettent une dot d'un montant total de

600.000 écus pour annuler la dette contractée par la France auprès de la banque Médicis ; ce qui vaudra à la reine le surnom de « la grosse banquière » (expression de sa jalouse rivale, la maîtresse du roi, Catherine Henriette de Balzac).

Le mariage par procuration à lieu à Florence le 5 octobre 1600. Henri IV et Marie de Médicis se marient, en présentiel, le 17 décembre 1600, dans la cathédrale Saint Jean de Lyon. Marie de Médicis ne s'entend pas toujours avec Henri IV. D'un tempérament très jaloux, elle ne supporte pas ses aventures féminines et les nombreuses indécrottes de son époux à son égard. Lorsque Henri IV meurt, assassiné le 14 mai 1610, Marie de Médicis assure la régence au nom de son fils, Louis XIII, âgé seulement de 8 ans. Elle devient chef du Conseil du roi le 2 octobre 1614, et ce jusqu'en 1617, date de la prise du pouvoir de son fils. Le roi

et Marie ne s'entendent pas sur la conduite du pouvoir. Il exile sa mère au château de Blois où elle occupe l'ancien appartement de Catherine. Elle parvient à s'enfuir mais est exilée en Hollande (chez le peintre Rubens), probablement sur le conseil de Richelieu. Marie finit sa vie à Cologne le 3 juillet 1642.

Ambitieuse mais naïve, Marie s'est montrée incapable de tenir son rôle, contrairement à Catherine. En vraie Médicis, elle a fait preuve d'un amour sincère pour l'art et de nombreux artistes ont bénéficié de son mécénat, le peintre Rubens en particulier. Elle transforma le Louvre, partiellement reconstruit par Catherine, en demeure somptueuse. Le bon goût appris à Florence, lui inspira son chef d'œuvre, le palais du Luxembourg, un palais Pitti sous le ciel de Paris.

Dominique Lorenzetti



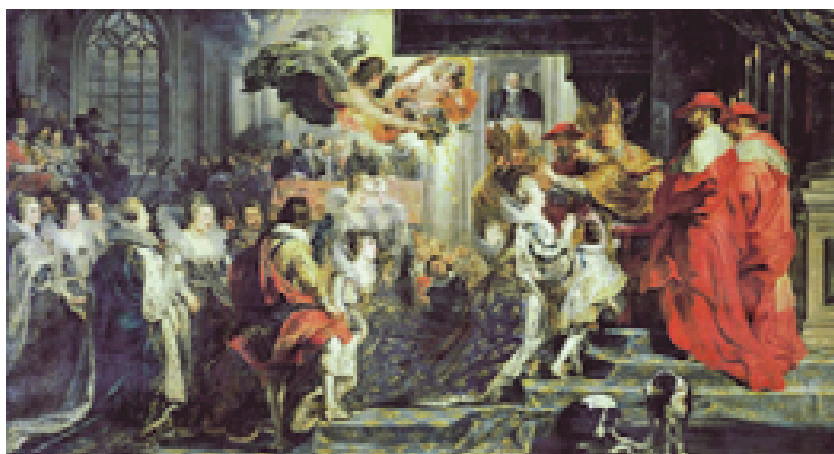
Maria De Medici (1475-1642)



Henri IV (1553-1610)



(17 Décembre 1600)



**Couronnement de Marie Médici à Saint Denis le 13 Mai 1610
(Rubens 1622-1624)**

Note : Couronnement le 13 Mai 1610 et Ravaillac le 14. Quelle coïncidence !



Marie Médici et Louis XIII (1603)

Ce que vous devez savoir

> SÉCURITÉ SOCIALE

Le plafond (PMSS) est passé à 3666 euros en 2023, soit +6,9%

Retraite de base : Après la revalorisation exceptionnelle de 4% de Juillet 2022 augmentation complémentaire de +0,8% en ce début d'année.

Pension de réversion pour la retraite de base de la sécurité sociale : le demandeur ne doit pas disposer de ressources annuelles propres brutes supérieures à 23441,60 €, (pour une personne seule).

> RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARRCO ET AGIRC

Augmentation de 4,9% au 1/11/2023

> PENSIONS IRP ET CAVDI

Augmentation de 5,34%

> TAUX INTÉRÊT LÉGAL

6,82 % pour le premier semestre 2023 (taux pour les dettes dues aux particuliers) et 4,47% (pour les dettes dues aux professionnels).

> RENDEMENT DES LIVRETS

Livret A et LDDS (ex Codevil)

3 % au 01/02/2023, maintenu le 1/8/2023

Livret Epargne Populaire

6% le 1/8/2023 (6,1% précédemment) et plafond relevé de 7 000 à 10 000 euros.

> EMPLOIS À DOMICILE

Valeur brute horaire du SMIC : 11,52 euros au 1/5/2023.

Cela correspond à 9,12 euros net dans le cas général.

> INFORMATIONS POUR LES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS : UN CHANGEMENT RÉCENT

Depuis le 01 01 22 les veuves d'anciens combattants (moyennant certaines conditions voir ci-dessous) peuvent bénéficier de la demi part supplémentaire pour leur déclaration de revenus . Il faut dans ce cas cocher la case W de la déclaration .

Extrait du site impots.gouv.fr

En tant qu'ancien combattant ; ou veuf/veuve d'ancien combattant âgé(e) de plus de 74 ans au 31 décembre de l'année d'imposition (31.12.2022 pour l'imposition des revenus 2022), vous bénéficiez d'avantages fiscaux : une majoration du nombre de parts, une exonération de certaines retraites perçues, et une déduction, en tant que charge, de certains versements que vous avez effectués.

MAJORATION DU NOMBRE DE PARTS

• Pour un ancien combattant

La carte du combattant vous permet de bénéficier d'une demi-part supplémentaire **si vous avez plus de 74 ans au 31 décembre de l'année d'imposition.**

Pour cela, vous devez cocher la **case S, ou W** (selon votre situation matrimoniale) du cadre relatif à la situation du foyer fiscal de la déclaration de revenus.

Si votre conjoint, âgé de plus de 74 ans, est **également titulaire** de la carte du combattant, seule une demi-part est accordée au couple.

• Pour les veufs ou veuves d'anciens combattants et si vous avez plus de 74 ans au 31 décembre :

• **1. si votre conjoint, décédé, bénéficiait lui-même de la demi-part supplémentaire des anciens combattants**, vous pouvez continuer à bénéficier de cette demi-part.

Pour cela **cochez la case W** du cadre relatif à la situation du foyer fiscal de la déclaration de revenus.

• 2. votre conjoint décédé était titulaire de la carte du combattant au moment de son décès

Vous pouvez bénéficier d'une demi-part supplémentaire à compter de l'imposition des revenus 2022 (déclaration effectuée au printemps 2023) si votre conjoint était titulaire de la carte du combattant au moment de son décès.

• 3. même si l'ancien combattant qui percevait la retraite de combattant est décédé entre 65 ans et 74 ans.

• Dispositions communes

Vous ne pouvez pas cumuler plusieurs demi-parts supplémentaires lorsque vous bénéficiez déjà d'une demi-part supplémentaire au titre de la carte du combattant (notamment si vous avez coché les cases P, L, G ou W de la déclaration de revenus).

Par exemple, si vous êtes invalide et ancien combattant vous bénéficiez d'une majoration d'une demi-part. Si en couple l'un est invalide et l'autre ancien combattant, la majoration n'ouvre droit qu'à une demi-part également pour le foyer.

L'avantage fiscal attaché à la demi-part supplémentaire est limité (ex : limite à 1 678 € pour 2022).

MÉDECINE DOUCE MAIS PEU RAGOÛTANTE : L'ASTICOTHÉRAPIE

- LA CICATRISATION DES PLAIES PAR LES ASTICOTS -

Sources :

Article de THE OBSERVER, de Londres, rapporté par COURRIER International du 07/13 sept. 2023
/ Wikipédia / Le journal du médecin - Février 2019 / Université MONTPELLIER I - diplôme universitaire "plaies et cicatrisations" - 2003-2004 / Centre ASSAL de chirurgie du pied - septembre 2021 / Sciences et Avenir - Mars 2016

Certes l'asticothérapie, également appelée larvothérapie ou luciliathérapie, est un remède inhabituel au premier abord et surtout peu ragoûtant, du genre à vous donner la chair de poule. Mais il s'avère redoutablement efficace. D'où, d'ailleurs son retour en grâce dans des centres hospitaliers de quelques pays – dont la Grande-Bretagne où il est expérimenté depuis plusieurs années, avec une stricte réglementation -

INTRODUCTION

Dans les années 1990, Ronald SHERMAN a sillonné le sud de la Californie pendant plusieurs longs mois pour attraper des mouches. Ce médecin, dans le cadre d'une bourse de recherche sur les maladies infectieuses, voulait trouver des façons innovantes – et aussi très anciennes – de nettoyer des plaies. Pendant ses études de médecine, il avait écrit un article sur l'histoire de l'asticothérapie, où il expliquait comment ces vers avaient permis de soigner des soldats pendant les guerres napoléoniennes, la guerre de Sécession aux États-Unis et la Première Guerre mondiale. Ronald SHERMAN voulait mettre à l'épreuve ces asticots dans un contexte contemporain. Le problème ? Personne n'élevait ou ne vendait l'espèce de mouche dont il avait besoin [*Lucilia sericata*]. Alors il est allé les attraper lui-même. Une fois les spécimens collectés et "dès que tout le monde a cessé de rire", SHERMAN s'est mis au travail. Après avoir traité ses premiers patients avec des asticots, il a été impressionné par les résultats.

BREF HISTORIQUE

- L'utilisation d'asticots pour le traitement de plaies est documentée par des chroniqueurs dès l'Antiquité, puis à la Renaissance (en Europe). Les Indiens **mayas** et certains **aborigènes d'Australie** utilisaient aussi cette technique.

- **Ambroise PARÉ** utilise des asticots lors du **siège de St Quentin** (Picardie) en 1557, associés à un **onguent** à l'huile de lys.



Mouche Lucilie

- Des médecins militaires avaient observé que des soldats dont les blessures étaient colonisées par certains asticots guérissaient mieux ou plus rapidement que ceux dont les blessures ne l'étaient pas. Ce fut le cas de **Dominique LARREY**, chirurgien du général **Napoléon BONAPARTE**, qui avait remarqué lors de la campagne égyptienne en Syrie, en **1799**, que certaines espèces d'asticots ne mangeaient que les tissus morts des blessures, avec un effet curatif positif chez les blessés.

- Le docteur Joseph JONES médecin en chef de l'armée confédérée lors de la **guerre de Sécession**, constate : *"j'ai fréquemment vu les blessures négligées... grouillantes de larves (...) ces vers ne détruisent que les tissus morts, et épargnent les parties saines."* Le docteur J.F. ZACHARIAS, autre officier médecin confédéré, serait le premier à avoir (re)développé cette technique de soins, estimant lors de la guerre de Sécession, que ces "larves... en un seul jour nettoient une blessure bien mieux que tous les agents que nous avons à notre disposition. *"Je suis sûr d'avoir sauvé beaucoup de vies par leur utilisation"*.

- Durant la **Première Guerre mondiale**, le docteur William BAER, chirurgien orthopédique, identifie à son tour, sur le champ de bataille, l'efficacité de la colonisation d'une certaine larve de mouche pour guérir certaines blessures. Il rapporte le cas d'un soldat qui a passé plusieurs jours sur le champ de bataille sans soins, sans nourriture ni eau, exposé aux éléments, avec des fractures multiples ouvertes du fémur et de grandes blessures à l'abdomen et au scrotum. Quand il est arrivé à l'hôpital, il ne présentait pourtant aucun signe de fièvre malgré la nature sérieuse de ses blessures. Une fois ses vêtements enlevés, il s'est avéré que des *"milliers et des milliers de larves avaient colonisé la totalité des parties blessées"*. À la surprise du médecin, après que ces larves ont été enlevées *"il n'y avait pratiquement aucun os nu à voir et la*



structure interne de l'os blessé comme les pièces environnantes avaient pour la plupart été entièrement couvertes du plus beau tissu rose qu'on pouvait imaginer".

- En 1954, lors de la bataille de Diên Biên Phu, les services sanitaires français se retrouvent débordés par l'afflux de blessés qu'il est impossible d'évacuer du camp retranché assiégé. Une asticothérapie spontanée se met en place, venant pallier le manque de médicaments et soulageant les chirurgiens et les infirmiers d'une partie de leur tâche, ainsi que le rapporte le médecin-commandant Paul-Henri GRAUWIN dans son livre-témoignage *<J'étais médecin à Diên Biên Phu>*.

APPLICATIONS

À une époque où des robots peuvent poser une prothèse de hanche et où des cellules cultivées en laboratoire peuvent guérir un foie, pourquoi ces pratiques ancestrales font-elles leur grand retour ? Qui sont les médecins, éleveurs, professeurs et patients qui ont préservé ces méthodes antiques ?

Un tabou empêche les gens de recourir à cette technique de l'asticothérapie. Mais pour nombre de praticiens, dès le premier essai – même en dernier recours –, ils voient les résultats. Des études ont montré que les asticots réduisent la superficie d'une plaie et permettent une cicatrisation plus rapide que des pansements classiques. Sur la base des travaux de Ronald SHERMAN et de ceux, concomitants, du médecin britannique Steve THOMAS, le NHS (la Sécurité Sociale britannique) a admis l'asticothérapie en 2004.

En 2005, une entreprise privée a émané de la fondation galloise du NHS où avait travaillé Steve THOMAS : ZooBiotic, devenue BioMonde, qui est un élevage stérile d'asticots au pays de Galles et qui abrite actuellement 24 000 mouches. Vicky PHILLIPS, cadre à BioMonde, est chargée de sensibiliser les cliniciens aux bienfaits de l'asticothérapie. "Les larves ne mangent que des tissus nécrosés", précise-t-elle. Les asticots de BioMonde sont expédiés

dans des filets en polyester aseptisé appelés "BioBags", et chacun est fabriqué sur mesure pour un patient en particulier. Les larves sont conditionnées le matin et expédiées l'après-midi dans des caisses isothermes.

Étape essentielle de la prise en charge des plaies chroniques, la détersion consiste à débarrasser la surface des plaies des tissus nécrosés et de la fibrine. Or, contrairement aux asticots d'autres espèces, les *Lucilia sericata* ont la particularité de ne manger que la chair morte, sans toucher à la chair vivante. Et ils nettoient la plaie avec une très grande précision.

En plus, ces asticots sécrètent des sucs qui les aident à digérer les chairs nécrosées, et qui ont pour effet de tuer un grand nombre de bactéries, comme les staphylocoques, ce qui évite que la plaie ne se réinfecte et qu'il y ait d'autres maladies.

Enfin, ils facilitent la cicatrisation des plaies en stimulant la production d'un tissu de granulation de bonne qualité.

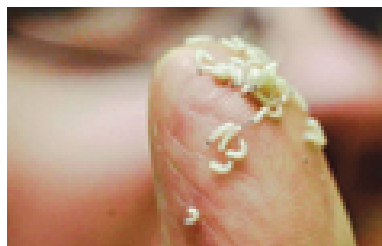
L'appétit des larves est conséquent puisqu'on estime qu'environ 15 grammes de tissu nécrotique – c'est-à-dire abimé – sont quotidiennement consommés par les asticots.



Expédition d'asticots à usage médical

EXEMPLE SPECTACULAIRE : GUÉRISON D'UNE GRAVE PLAIE À UN PIED

Question au médecin traitant : Combien de temps dure un traitement de



Réception des asticots



Asticots "au travail"

larvothérapie et est-ce que le patient peut continuer à marcher pendant ce temps ?

L'application des larves se fait en règle générale le mardi et sont retirées le vendredi (4-5 jours de traitement). Une autre session peut être programmée pour le mardi suivant et ainsi de suite. Tant que la plaie n'est pas totalement nettoyée, le traitement peut être répété.

En revanche l'activité des larves amène une augmentation des écoulements et nécessite parfois d'augmenter la fréquence des soins/contrôles au cabinet.

Pour le patient il n'y a que peu de consignes, mais la principale consiste à respecter la décharge complète de la zone traitée. En effet, les asticots sont vivants et si le patient appuie/cogne fortement sur la zone, il va tout simplement tuer les larves et le traitement ne sera plus efficace. C'est particulièrement important lors du repos/somme : il ne faut pas se coucher sur la zone traitée. Cela étant dit, la majorité des patients n'ont pas de difficulté à respecter cette consigne : même en absence de larves, s'appuyer sur une plaie reste peu agréable.

On évite de traiter avec cette méthode des zones de charge, comme par exemple le talon, sauf si on peut garantir une mise en décharge de la zone.



Phase 1



Phase 2



Phase 3

DÉVELOPPEMENTS

En août 2022, les bibliothèques de l'université de Cambridge ont lancé le projet "Curious Cures" ["remarquables remèdes"] afin de numériser, sur deux ans, 8000 recettes médicales du Moyen Âge. À terme, il nous donnera un meilleur accès à nos ancêtres et, pour les universitaires, il sera bien moins chronophage d'éplucher les manuscrits.

Il est possible que quelqu'un trouve dans ces écrits quelque chose qui change la donne. Ces prochaines années, les remèdes de jadis pourraient se généraliser. Trente ans après que Ronald SHERMAN a dû attraper lui-même des mouches, l'asticothérapie est un traitement courant et respecté.

Reste à voir quelles autres solutions sont susceptibles de revenir en vogue, mais pour l'heure, le scientifique se réjouit que le monde médical ait été attentif, même si le tabou n'est pas complètement levé. "Je suis ravi que le monde soit aujourd'hui plus ouvert à cette idée, affirme-t-il, et je suis content que mon travail ait évité, directement ou indirectement, de nombreuses amputations."

Deux clips vidéo intéressants sur le sujet

- Traitement d'une plaie au pied (CHU de St Etienne) : Accéder au site par votre navigateur avec le lien :: <https://www.allodocteurs.fr/maladies-peau-plaie-soin-des-plaies-les-bienfaits-de-l-asticotherapie-6293.html> puis ouvrir le clip dans le site – 4mn 16sec

- Clip très curieux dans lequel le chanteur Little TORNADOS chante "Chérie la mouche" dont les paroles font rapidement tiquer en vantant les mérites de l'asticothérapie : 2 mn 44 sec <https://youtu.be/HXaELtHWvOM?t=24>



P. ANTIKOW



Nouvelles de l'ARARP, suite au Conseil d'administration du 19 Octobre 2023

Calendrier des manifestations 2024

- Conseil d'administration le 18/1/24 : organisation de l'AG 2024
- AG le 11/4/2024
- Conseil d'administration le 13/6/2024 :
- Conseil d'administration le 17/10/2024

Ces dates sont acceptées et seront incluses dans le prochain bulletin .

Il est également prévu que des adhérents puissent assister en tant qu'auditeurs ou convives, dans la limite d'une dizaine de personnes.

Une information sera faite dans le bulletin et les adhérents intéressés invités à nous contacter.

En outre ces conseils seront ouverts à des sujets divers de société, culturels ou techniques.

Situation des effectifs

Notre fichier comptait 1003 adhérents début 2023

Nous avons supprimé les adhérents qui n'avaient répondu à aucune des consultations d'assemblée générale 2022 et 2023 s

Nous avons donc au 5/9/2023 813 adhérents.

Situation financière : Extrait du suivi de notre trésorier

prévision au 31/12/23 : pour un effectif final de 813 adhérents

recettes :	7000	(intérêts)
dépenses	32230	
dont courrier des retraités	7750	
dont bulletin	16200	
dont AG, CA et réunions	7000	

Pertes de l'année 25000

Trésorerie au 31/12 297000

Le résultat devrait rester relativement stable car les coûts unitaires augmentent mais la réduction du nombre d'adhérents et les intérêts de nos comptes vont dans le sens contraire .

La trésorerie reste élevée (aux alentours de 10 ans de fonctionnement) et justifie la suspension des cotisations .

Retraite Rhone Poulenc, caution (information)

En 2017 les titulaires d'une retraite RP partie Chimie ont reçu un document dans lequel Solvay France se portait caution des sociétés Rhodia qui paient nos retraites (surtout Rhodia opération)

Un rectificatif a été envoyé récemment annonçant que désormais c'est Solvay SA qui serait caution ce qui ne change en pratique pas grand chose .

On rappelle que cette caution (obligation légale) ne garantit qu'une partie de ces retraites (20 % maintenant puis 40 % au 31/12/2025 et 50% au 31/12/2030) On ne peut donc que souhaiter que les sociétés qui paient nos retraites ne soient pas défaillantes .

Retraite de réversion (information)

Nous venons d'apprendre que les réversions suite au dernier jugement de 2021 ont enfin été rétablies pour ce 4^e trimestre.

Deux nouveaux dossiers ont été constitués avant l'été . Nous n'en attendons plus beaucoup .

ADRESE (information)

Les ex-agro (payés par Arial/AG2R), qui attendaient depuis fin 2000 l'arrêt de leur prélèvement 137-11-1 ont enfin profité de cet arrêt à l'occasion de ce 4ème trimestre.

8 personnes supplémentaires ont aussi reçu un remboursement en Octobre.

Restent encore un certain nombre de points à résoudre (environ 60 remboursements incomplets ou manquants pour diverses raisons et paiement des articles 700 et des intérêts quand les jugements les ont spécifié (environ 180 personnes dont tous les jugements d'appel d'Octobre 2020).

Reste aussi en suspens le paiement des intérêts suite au retard des remboursements dans tous les cas mais ce point est beaucoup plus aléatoire.

Revalorisation des retraites RP ou similaires (information)

Si les retraites IRP RP et CAVDI sont revalorisées de manière conforme au statuts par SIACI et CNP GPA il a été constaté des défauts de revalorisation dans un cas ou la retraite a été entièrement provisionnée chez un prestataire (cas de sociétés cédées).

Composition du conseil :

Le conseil comprenait 31 membres inscrits . Le nombre passe à 28 suite à la radiation de 3 membres qui ne participent plus pour des raisons personnelles.

Nous saluons leur contribution à l'Ararp et les remercions sincèrement de toute leur activité passée.

Contribution à des activités culturelles ou voyages

Ces activités qui ne subsistent aujourd'hui dans l'antenne francilienne ont toujours été autonomes financièrement jusqu'en 2022 . L'antenne francilienne subventionne désormais une partie des sorties qu'elle organise pour compenser partiellement la baisse du nombre de participants alors que bon nombre de visites ont un coût forfaitaire (guide).

En région lyonnaise où il n'y a plus d'activités il est proposé de redémarrer des activités qui seraient également partiellement subventionnées par l'association, soit en s'appuyant sur d'autres associations Rhone Poulenc (voir sites ci-dessous en exemple), soit en organisant des sorties.

Merci à ceux qui sont intéressés de le signaler à l'Ararp, préférentiellement par mail (ararp.assoc@wanadoo.fr).

Pour info les adresses des sites WEB

RP ST FONS : <https://crtl.jimdo.com/> (accepte les anciens de Rhodia)

et SANOFI Neuville : <https://retraitesanofi.wixsite.com/neuville> (accepte les anciens de Rhone Poulenc région lyonnaise et amis).

Autres

Roger Meunier signale une évolution des règles d'attribution de la demi-part fiscale supplémentaire attribuées aux veufs et veuves d'anciens combattants.

Il est décidé de faire une information sur ce point dans le chapitre : Ce que vous devez savoir

D'une manière générale il est tout à fait possible d'introduire dans ce bulletin des informations générales susceptibles d'aider des adhérents.



Carnet de l'association

DepositphotosBelaelo

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés à :

Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris

Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée.

DÉCÈS L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

• BOISSIERAS Jean,	INT/LYON	
• JUTHIER Gilberte,	RPB/RON	survenu le 14 avril 2019
• FROELICH Geneviève,	RPB/SIEG	survenu le 29 juillet 2018
• GUILLLOT Jean-Claude,	RP RORER	survenu en 5 décembre 2022
• MINGAT Robert,	INT/DIV	
• BOUFFARD Robert,	ATO/SFON	survenu le 5 septembre 2023
• BODIN Jean-Marie,	SUCRP_RP FILMS_RP INTER	survenu le 6 septembre 2023
• VALENTIN Camille,	RPB/RON	survenu le 9 novembre 2023



Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard.
Nous vous rappelons que seuls les membres de notre Association sont répertoriés dans ce carnet.

Pourquoi ? *adhères*

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
- ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
- ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront au lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
- ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.

Pourquoi adhérer à l'ARARP ?

- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
- ✓ Pour participer à la vie d'une association s'attachant à défendre les intérêts de ses membres.

Comment ? *adhères*

- ✓ En téléphonant aux numéros :

Lyon 06 42 47 94 73

Paris 01 45 04 19 72

le mardi matin ou sur rendez-vous

- ✓ En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :

ARARP

26 Rue Claude BROSSÉ

69360 Sérézin du Rhône

“Bienvenue à l'ARARP”



ADHEREZ *à*



Association

Rassemblant

Anciens du groupe

Rhône

Poulenc